

Déposé le 25 novembre 2011

No. : CSSS-063

Secrétaire Clair Lapointe

**L'action du gouvernement du Québec
en itinérance depuis 2009 :**

**Un bilan qui rappelle
l'urgence d'instaurer
une Politique en itinérance**



**Mémoire déposé
à la Commission santé et services sociaux
de l'Assemblée nationale**

**Réseau d'aide aux personnes
seules et itinérantes de Montréal
(RAPSIM)**

25 novembre 2011

Introduction

Le Plan d'action interministériel 2010-2013 en itinérance : Une avancée trop modeste

En décembre 2009, le gouvernement du Québec lançait son Plan d'action interministériel en itinérance. Celui-ci constituait un progrès dans l'affirmation de la responsabilité gouvernementale en matière de prévention et de réduction de l'itinérance. Tout en reconnaissant cela, le RAPSIM critiquait alors fortement le Plan pour la faiblesse de ses moyens et la somme qui lui était affectée, soit 13 millions \$.

Bien que les nombreuses mesures identifiaient des champs d'action pertinents tels la réinsertion sociale et l'amélioration des services, elles demeuraient floues quant aux moyens prévus pour les mettre en œuvre. En revanche, certaines mesures ne proposaient, en réalité, que le statu quo. Considérant la note signée des mains de neuf ministres qui se terminait par l'intention « *d'intensifier nos efforts pour prévenir et contrer l'itinérance au Québec* », le RAPSIM déplorait l'insuffisance du Plan. La réalité sur le terrain donne aujourd'hui raison aux 95 ressources montréalaises qui travaillent aux côtés des personnes en situation ou à risque d'itinérance.

Cette note rédigée alors par les ministres reconnaissait déjà que le problème de l'itinérance s'intensifiait, comme l'avait souligné les 140 organismes participant à la Commission parlementaire sur l'itinérance en 2008-2009, de même que le rapport de cette consultation.

C'est à la lumière de ces constats et à l'analyse du Plan d'action interministériel que le RAPSIM avait critiqué l'insuffisance de celui-ci. Bien que le rapport de la Commission parlementaire demande la mise en place d'une Politique en itinérance dans les plus brefs délais, le gouvernement n'annonçait aucune action en faveur de celle-ci.

Certes quelques mesures du Plan d'action ont ajouté au travail fait pour prévenir et réduire l'itinérance, dont le financement accru des ressources de première ligne et l'appui à des projets de logement social avec soutien communautaire. Cependant, comme nous l'avons dit au moment du lancement, plusieurs actions contenues dans le Plan étaient déjà réalisées ou en voie de l'être.

D'autres mesures identifiées dans le bilan n'ont vraiment pas rapport à l'itinérance. Le RAPSIM est sympathique à l'encouragement au transport actif, mais il est plutôt difficile de voir comment la mise en place de support à vélos et de corridors piétonniers est en lien avec la prévention ou la réduction de l'itinérance.

À Montréal comme dans les autres régions du Québec, il y a bel et bien une aggravation et un accroissement de l'itinérance. Mandaté en ce sens par ses 95 organismes membres, le RAPSIM travaille avec tous les partenaires concernés à Montréal pour que le Plan d'action interministériel se réalise.

Toutefois, le RAPSIM et ses membres considèrent toujours, deux ans après son dévoilement, que ce Plan est nettement insuffisant. Dès maintenant, les constats qui se font sur le terrain et la poursuite du Plan d'action interministériel en itinérance doivent servir à doter le Québec d'une Politique en itinérance.

2- L'itinérance à Montréal en 2011

En 1998, le dénombrement de Chevalier et Fournier¹ identifiait **12 666** personnes en situation d'itinérance ayant utilisé les ressources montréalaises leur étant destinées. En 2005, dans le cadre de sa consultation sur le logement et l'itinérance, le gouvernement fédéral estimait à **30 000** le nombre de personnes à Montréal pouvant se trouver en situation d'itinérance durant une année. En 2011, combien de personnes se retrouvent-elles dans cette situation sur une base chronique, cyclique ou situationnelle ?

Nos membres lancent un cri d'alarme. L'accroissement et l'aggravation de l'itinérance sont manifestes chez toutes les populations : hommes, femmes, jeunes, Autochtones, Inuit et communautés culturelles.

La Ville de Montréal a même convoqué le 1^{er} septembre une rencontre d'urgence avec une dizaine d'organismes pour faire le point sur la situation. Alors qu'en période estivale on assiste pour certaines ressources à une baisse de fréquentation, l'été 2011 a été marqué par une utilisation sans précédent des ressources. Peut-être l'été dernier sera-t-il atypique, mais on peut en douter quand on regarde les indicateurs nombreux qui témoignent d'un accroissement du nombre de personnes à la rue.

L'accroissement : Une tendance lourde

L'hiver 2011 chez les hommes

Depuis plusieurs années, les données qui sont compilées par le Service d'hébergement d'urgence (SHU) témoignent d'une augmentation du nombre d'hommes qui se retrouvent dans les refuges.

Données de la fréquentation hivernale des refuges pour hommes

2007-2008 : 51 122 nuitées

2008-2009 : 53 853 nuitées

2009-2010 : 56 287 nuitées

2010-2011 : 59 764 nuitées

Ces données indiquent une hausse de 2 à 3 % par année de la fréquentation des trois grands refuges : la Maison du Père (156 lits), la Mission Old Brewery (245 lits) et la Mission Bon Accueil (165 lits). Notons qu'en 2010-2011, la hausse la plus importante s'explique par l'ajout de la comptabilisation de 37 places au refuge du Projet Autochtones du Québec (PAQ).

Cette hausse constante est plus qu'inquiétante en soi. Le taux d'occupation s'approche ou atteint la limite : la Maison du Père est toujours pleine et les deux autres missions le sont aussi trop souvent.

¹ S. Chevalier et L. Fournier, Dénombrement de la clientèle itinérante de Montréal et Québec, 1996-1997, Québec, Santé Québec, 1998.

Cet été chez les hommes : Un achalandage sans précédent

- **À la Mission Bon Accueil**, habituellement, le taux d'occupation l'été est de 50 %. Cette année, il a souvent atteint 80 et 90 %. Le 30 août, il y avait 156 hommes pour 140 places disponibles. Par ailleurs, un sondage mené pendant la saison estivale indique que 75% des hommes sont là depuis moins de 4 mois;
- **À la Maison du Père**, c'est toujours complet. À la différence que cet été on a vu une hausse des refus et cela se produisait plus tôt dans la journée. Notons que l'âge moyen des personnes fréquentant le refuge monte de 37 à 45 ans;
- **À la Mission Old Brewery**, le taux d'occupation l'été est généralement de 80 %. En 2011 cela a souvent été entre 90 et 95 %, ce qui ne laissait que 6 lits de libres.

Chez les femmes : Débordement été comme hiver

En ce qui concerne les femmes, cela fait plus de 3 ans que les ressources d'hébergement débordent à l'année, que ce soit à La rue des Femmes, à l'Auberge Madeleine et au Chaînon.

On voit aussi un accroissement en 2011, incluant cet été, de l'utilisation des ressources pour femmes itinérantes, ressources qui sont déjà saturées.

- **À La rue des Femmes** : Le nombre de demandes pour l'hébergement explose, comme l'indiquent les données des demandes de 2010 versus 2011 pour les mois du printemps :

	2010	2011
Avril	179	218
Mai	181	287
Juin	199	242

Depuis 2007, le centre de jour a vu sa fréquentation augmenter de 30 %, dont près de 10% de 2010 à 2011. Le taux d'occupation des places d'urgence a bondi de 20 % de 2010 à 2011.

- **Au Chaînon** : Le nombre de demandes refusées par manque de place croît sans arrêt :

2008-2009	2546
2009-2010	3185
2010-2011	3687

- **À l'Auberge Madeleine** : Le nombre de refus par manque de place ne cesse de croître également :

2008-2009	2697
2009-2010	2822
2010-2011	4442
Avril à octobre 2011 (7 mois seulement)	3883

- **Au Pavillon Patricia McKenzie, le refuge pour femmes de la Mission Old Brewery** : Le taux d'occupation l'été se situe généralement à 50 %. En 2011, il a souvent été entre 100 et 110 %.
- **Chez Doris** : Le refuge de jour voit un nombre croissant de femmes, dont un grand nombre de femmes Inuit.
 - 24 943 visites enregistrées pour 2010-2011;
 - 137 nouvelles femmes fréquentent le refuge de jour;
 - D'une cinquantaine en 2010, 70 femmes par jour fréquentent maintenant le centre, avec des pointes considérables (par exemple, il a y eu 120 femmes le 15 novembre 2011).

Jeunes, une situation persistante

La situation est moins critique chez les jeunes. L'itinérance ne s'aggrave pas, mais elle persiste et se transforme.

- **Au Refuge des jeunes**, la fréquentation est stable. Ses 45 places sont occupées et on y voit 600 à 650 jeunes différents par an;
- **Dans les 9 Auberges du cœur de Montréal**, la fréquentation se maintient aussi, mais les voies de sortie sont saturées. À titre d'exemple, l'Avenue hébergement communautaire a reçu 1200 demandes l'an dernier, 980 pour ses 10 places en hébergement court et moyen terme et 220 pour ses 65 logements transitoires et permanents.

L'itinérance Inuit et Autochtone, une réalité importante

L'itinérance Inuit et Autochtone, marginale avant les années 2000 à Montréal, contrairement aux villes à l'ouest du Québec, s'est développée de façon importante dans les dernières années. Depuis deux ans cela s'accroît comme en témoignent tant les données du refuge **Projet Autochtones du Québec (PAQ)** que les constats du RÉSEAU autochtone.

Le PAQ a accueilli 250 personnes en 2010-2011 qui ont utilisé ses 37 places. Les personnes fréquentant ce refuge étaient surtout des hommes, lesquels étaient issus de toutes les nations présentes sur le territoire du Québec. La moyenne du nombre de personnes hébergées par soir est passée 15-20 à 35-40.

Une partie de la réalité

Les personnes en situation d'itinérance ne fréquentent pas toutes les ressources d'hébergement. Certaines trouvent un refuge temporaire sur le divan de connaissances, s'entassent dans une chambre, dorment dehors, squattent, etc. Leur nombre et la proportion qu'elles représentent sont impossibles à évaluer. Cette réalité existe, comme en témoignent les personnes concernées elles-mêmes, les organismes, la police et les résidents des quartiers visés.

De surcroît, une augmentation du nombre de personnes sans adresse est notée par plusieurs banques alimentaires, telles le Resto Plateau, Multi Caf, l'Info Alimentaire Centre-Sud et le Chic Resto Pop. Les ressources alimentaires desservant essentiellement une population itinérante voient aussi une fréquentation croissante.

- **À l'Accueil Bonneau**, cet été, on a servi 700 repas le matin et 300 l'après-midi;
- **À la Mission St-Michael**, on est passé en un an de 80-90 usagers à 210 par jour, avec un accroissement notable de jeunes.

Cela aurait pu être pire !

Cet accroissement de l'itinérance à Montréal se vit alors que des réponses sont pourtant apportées. Depuis deux ans, plusieurs projets de logements sociaux pour SDF ont ouvert leurs portes, ajoutant plus de 100 unités².

Le Projet chez soi de la Commission canadienne de santé mentale a quant à lui logé plus de 200 personnes itinérantes ayant des problèmes de santé mentale sévères.

Des situations qui s'aggravent

Tous les organismes de première ligne témoignent d'une aggravation des situations des personnes en situation d'itinérance qui fréquentent les ressources. Cela avait été exprimé lors de la Commission parlementaire en 2008, cela est encore plus important aujourd'hui. La désaffiliation des personnes, leur état physique et mental, leurs dépendances et les substances qu'elles consomment, rendent les besoins à combler plus importants. Pour les femmes en situation d'itinérance, l'expérience du viol et de la violence est trop fréquente.

Immigration

Une tendance qui semble s'accroître est la composition ethnoculturelle des personnes fréquentant les ressources. Cela est nommé par plusieurs organismes.

- **L'Auberge Madeleine** documente ainsi que 20% des femmes qui fréquentent leur ressource sont nées hors Canada;
- **L'Auberge du cœur le Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal** indique que 17 % de ses résidents sont nés hors Québec;

² Référence : Annexe 1 - Répertoire des ressources en hébergement et logement (2011).

- **Le Refuge des jeunes** a maintenant une clientèle majoritairement ethnoculturelle : Québécois d'origine haïtienne, nord-africaine et latino-américaine.

Causes de l'accroissement

Il n'y a pas qu'une seule cause qui mène à la rue. Comme le dit le *Cadre de référence sur l'itinérance du gouvernement*, le phénomène de l'itinérance est causé par plusieurs facteurs qui se juxtaposent, sans prépondérance aucune.

Pour expliquer l'accroissement vécu actuellement, les responsables des organismes nomment l'accumulation de différents facteurs : des logements de moins en moins accessibles (qui ne sont pas compensés par l'ajout des logements sociaux), l'augmentation de la pauvreté, les sorties d'institutions, la désaffiliation sociale et la toxicomanie.

Lors de la rencontre tenue le 1^{er} septembre dernier par la Ville de Montréal, les responsables des organismes ont particulièrement identifié la perte et le manque de logements, ainsi que les conséquences de la crise économique de 2009 sur l'emploi, comme des raisons majeures de l'accroissement de l'itinérance.

Le débordement vécu cet été constitue un signal pour qu'une action plus intense soit entreprise immédiatement pour prévenir l'itinérance. Certaines ressources sont toujours en débordement. Le 24 novembre dernier, cinq ressources d'hébergement pour femmes criaient littéralement « au secours » lors d'une conférence de presse.

D'autres organismes sont parfois à pleine occupation ou en sont souvent proches. On ne doit pas attendre pire pour agir.

3- Bilan du Plan d'action interministériel en itinérance : Une lunette un peu trop rose?

Le bilan de la ministre avance que plus de 80 % des 70 mesures du Plan d'action gouvernemental ont été amorcées. Le RAPSIM et ses 95 organismes membres, qui sont au cœur de la réalité de l'itinérance, de ce qui se fait et ne se fait pas, questionnent ce bilan. Tout en reconnaissant la réalisation de certaines actions concrètes, le bilan réel est loin du compte. De plus, on y associe des mesures qui n'ont que peu ou pas de lien avec la prévention ou la réduction de l'itinérance.

Financement des organismes : Un soutien important

En septembre 2010, le MSSS annonçait des sommes additionnelles et récurrentes pour l'appui au travail de 8 organismes de première ligne en itinérance à Montréal, crédits que l'Agence a bonifiés pour les trois grands refuges pour hommes.

Cet investissement a apporté une aide indispensable à ces organismes qui font un travail quotidien essentiel avec des centaines de personnes. Cependant, ces crédits n'ont pas permis à ces organismes d'atteindre le niveau de financement adéquat pour assumer les services qu'ils assurent. De plus, de nombreux autres organismes desservant aussi un grand nombre de personnes n'ont pas eu de soutien additionnel.

Le portrait de la fréquentation des ressources appelle à une action beaucoup plus forte pour freiner l'accroissement qu'elles vivent, dont leur financement accru.

Logement social : Un investissement existant qui s'amenuise

Les mesures les plus concrètes du Plan d'action sont celles au niveau du logement social.

Au niveau des objectifs du Plan en logement, le RAPSIM réitère qu'avant l'adoption du Plan interministériel, la Ville de Montréal consacrait déjà plus de 10 % des ses unités AccèsLogis au volet 3, essentiellement pour des personnes SDF ou à risque de l'être.

En termes de nombre d'unités, le Plan n'a donc pas ajouté à ce qui pouvait se faire à Montréal. Au contraire, la réduction, dans le dernier budget, de 3000 unités à 2000 unités du nombre d'unités totales du programme au Québec se reflète dans ce qui est disponible pour les sans-abri.

Plusieurs organismes à Montréal ont développé des projets qui utiliseront toutes ces unités disponibles. Il est primordial que le gouvernement investisse davantage dans le développement du logement social.

Maisons de chambres : Des budgets insuffisants

En matière de maisons de chambres, le Plan reconnaît la pertinence de sauvegarder ce parc pour agir en amont et en aval de l'itinérance. Le Plan d'action ciblée en itinérance adopté par Montréal en septembre 2011 a repris cet objectif. Depuis deux ans, seules deux maisons de chambres ont pu être achetées par des organismes pour être rénovées et transformées en logement social. La perte d'unités pour transformation en condos, démolition ou autres a été supérieure à la sauvegarde, augmentant d'autant plus les causes de l'itinérance.

La faiblesse des budgets disponibles pour l'acquisition de maisons de chambres au centre-ville est une des raisons qui explique le peu d'acquisitions avec AccèsLogis. Les budgets pour l'achat-rénovation et la transformation de maisons de chambres en logement social doivent être augmentés par le gouvernement.

Soutien communautaire : Une exclusion inconséquente

Les 170 000 \$ attribués pour le soutien communautaire en logement social ont été largement insuffisants, d'autant plus qu'ils étaient accolés aux projets en voie de réalisation en 2011. Cette somme a toutefois permis d'attribuer une aide récurrente à 9 organismes, ce que le RAPSIM salue.

Cependant, les organismes offrant du logement social transitoire ont été exclus de ce financement. Pour une première fois depuis dix ans où, à cinq reprises l'Agence a attribué du financement pour le soutien communautaire, le processus a exclu les organismes qui offrent du logement de transition ou temporaire. Comme en témoigne le répertoire des ressources en hébergement communautaire et logement social avec soutien communautaire du RAPSIM, cette formule a fait ses preuves auprès d'hommes, de femmes, de jeunes, de toxicomanes dans un état de grande vulnérabilité.

Cette exclusion est inacceptable et les prochains investissements du Plan d'action doivent permettre de soutenir tant le logement social permanent que le logement social transitoire pour répondre aux différents besoins et différentes pratiques, surtout lorsque l'on pense que le programme AccèsLogis permet de développer l'un et l'autre dans le volet 3.

De plus, de nombreux organismes déjà existants offrant du logement social avec soutien communautaire et qui sont en situation de sous financement n'ont eu aucune aide supplémentaire. Cela aussi doit être absolument corrigé dans les suites qui seront données au Plan.

Soutien au revenu : D'importants reculs

On se rappelle que le RAPSIM avait souligné, dès sa sortie, les faiblesses du Plan en regard des actions proposées concernant le revenu, soit de maintenir l'accès au chèque pour les SDF et encourager le dépôt direct. Depuis, la situation s'est aggravée.

En ce qui concerne le Crédit de solidarité, l'obligation de procéder au dépôt direct pour avoir accès à ce revenu a été rapidement identifiée comme un recul substantiel. Jugée discriminatoire par la Commission des Droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJQ), cette obligation a été modifiée dans les derniers mois. Plusieurs personnes ont perdu ce revenu, faute de soutien, et n'y ont pas accès, ne faisant pas de rapport d'impôts.

En matière de programmes de réinsertion sociale, la transformation des programmes Agir et InterAgir pour faire place au Programme PAAS Action a éliminé l'accès à ces programmes pour plusieurs personnes en situation d'itinérance. Celles-ci bénéficiaient d'un revenu supplémentaire et d'une valorisation sociale qu'elles n'auront plus³. Les conséquences de ce retrait sont pour plusieurs d'entre elles dramatiques.

De plus, encore aujourd'hui, l'accès au chèque peut représenter des difficultés pour certaines personnes itinérantes. Le RAPSIM a eu écho de personnes ayant eu beaucoup de difficulté à recevoir leur chèque directement aux Centres locaux d'emploi (CLE). Apparemment, on suggérerait très fortement à ces personnes de recevoir leur chèque dans un organisme communautaire. Rappelons que depuis 2002, suite à une décision du Tribunal administratif du Québec, les personnes SDF peuvent recevoir leur chèque dans un organisme, chez un proche ou directement dans un Centre local d'emploi (CLE). Ceci constitue un droit à faire respecter.

Il a été montré à plusieurs reprises, qu'accroître les revenus des personnes vulnérables favorise nettement leur réinsertion sociale. Le montant alloué par mois à une personne seule, soit 574\$, plonge les individus dans une logique de survie. Comment penser qu'une personne dans la rue puisse avoir accès à un logement, lorsque l'on sait qu'il en coûte en moyenne à Montréal 673\$ pour se loger ? Il est impératif d'augmenter les prestations de sécurité du revenu.

Responsabilités des institutions : Un enjeu majeur

Le RAPSIM constate que les acteurs concernés en matière de sortie des institutions reconnaissent leurs responsabilités dans la prévention de l'itinérance, mais que le travail fait est encore insuffisant, faute de moyens.

Au niveau des services correctionnels, trop d'ex-détenus se retrouvent aux portes des refuges. Ils mériteraient d'être mieux accompagnés dans leur libération.

³ Référence : Annexe II - Lettre de Serge Lareault.

Par ailleurs, un trop grand nombre des nouveaux jeunes qui se retrouvent dans les Auberges du cœur, au Bunker et au Refuge des jeunes proviennent des centres jeunesse. Les efforts faits par ce réseau avec le programme Qualification des jeunes doivent être soutenus par des moyens accrus pour répondre aux différents besoins des jeunes au niveau du logement, de l'insertion et de l'acquisition de diverses compétences (réaliser un budget, faire une épicerie, cuisiner, etc.).

Services : Un accès qui a peu progressé

De façon globale, la question de l'accès aux services pour les personnes itinérantes à Montréal a peu progressé depuis deux ans.

L'accès général aux soins de santé, qui est un problème pour toute la population, est encore plus difficile pour une population sans adresse et en mouvement. Le CSSS Jeanne-Mance, avec son équipe itinérance, a maintenu le travail important qu'il fait pour répondre aux différents besoins. Ce travail a été complété par Médecins du monde qui pallie certains manques pour les gens de la rue.

Il faut souligner l'attention qu'apporte au dossier, de même qu'aux besoins et aux réalités de l'itinérance dans Hochelaga-Maisonneuve, le CSSS Lucille-Teasdale.

Par ailleurs, la mise en place d'un **Service de répit-dégrisement** a subi plusieurs écueils. L'organisme L'Exode ouvrira les portes de ce service pour hommes et femmes ne pouvant être accueillis dans les ressources en raison de leur état d'intoxication, en 2012.

Finalement, un autre service important pour plusieurs personnes en situation d'itinérance devrait voir le jour en 2012, soit les **Services d'injection supervisée (SIS)**. Le rapport de la Commission parlementaire demandait au gouvernement d'appuyer ceux-ci et le RAPSIM se réjouit du soutien qu'a manifesté le gouvernement aux SIS dans les suites de la décision de la Cour suprême.

Le Comité directeur de Montréal : Un levier nécessaire

Depuis novembre 2010, un Comité directeur du Plan d'action interministériel a été mis en place à Montréal, comme dans trois autres villes. Ce comité réunit des représentants des ministères signataires du Plan, de différents services de la Ville ainsi que le RAPSIM. Son travail a permis d'établir une cartographie et un portrait des services offerts et d'établir certaines priorités régionales, dont l'accès aux services et celle au logement.

Dans le cadre de ces travaux, l'Agence a aussi annoncé qu'elle affecterait un financement de Santé Canada pour des actions de réinsertion sociale visant les jeunes vivant des situations d'itinérance, de toxicomanie et de santé mentale, de même que pour consolider les actions du réseau à ce niveau. Ce soutien ponctuel sera des plus utiles mais se terminera en mars 2013.

À ce jour, les trois rencontres de ce comité n'ont pas permis de donner une impulsion à une approche gouvernementale interministérielle. La présence et la participation de plusieurs ministères n'étaient pas soutenues et le leadership qui était demandé au MSSS dans le rapport de la Commission parlementaire est insuffisant. C'est un constat régional et national que font le RAPSIM et le RSIQ.

Judiciarisation : Le profilage social existe toujours

Au même moment où la CSSS tient une audience pour faire le bilan de l'action gouvernementale en itinérance, le RAPSIM souligne par un Forum le 5^e anniversaire de la Clinique Droits Devant.

Cette Clinique a été mise en place par le RAPSIM pour accompagner les personnes en situation d'itinérance aux prises avec la judiciarisation. Avec des représentants de la Cour municipale, du ministère de la Justice et de celui de la Sécurité publique, des actions ont été réalisées pour réduire le fardeau de la judiciarisation et faciliter la réinsertion des personnes itinérantes. À ce titre, nommons la mise en place de procureurs et percepteurs désignés et l'assouplissement des règles de perception et de travaux compensatoires⁴.

L'équipe mixte d'intervention du SPVM et le CSSS Jeanne-Mance, l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (ÉMRII), ont développé une intervention intéressante non axée sur la répression. L'impact de cette approche « micro » demeure à voir sur l'ensemble de l'intervention du SPVM. Rappelons ici l'intervention policière du début juin au centre-ville qui a coûté la vie à un locataire de l'Accueil Bonneau, Mario Hamel, de même qu'à un passant, Patrick Limoges. Ceci rappelle tristement la nécessité d'un nouveau mécanisme d'enquête sur les interventions policières, comme le demande la Ville de Montréal et une large coalition d'organismes, dont le RAPSIM.

Notre action, le rapport de la Commission parlementaire, l'avis de la CDPDJQ sur le profilage social et le Plan d'action du gouvernement ont contribué à la reconnaissance du problème de la judiciarisation des personnes itinérantes. Nonobstant, celui-ci demeure majeur au Québec.

Recherche : Des données existent

L'enjeu du portrait de l'itinérance que vise à réaliser le Plan gouvernemental demeure, plus de 3 ans après l'annonce en septembre 2008 de ce projet de recherche par le ministre Bolduc.

Pour le RAPSIM, il existe plusieurs indicateurs de l'itinérance qui permettent de constater, chiffres à l'appui, que celle-ci existe et croît dans différentes régions. Il apparaît impossible de se lancer dans un exercice de dénombrement qui reflétera les réalités sans y investir une somme dont le résultat attendu ne serait pas garanti.

⁴ Voir : Annexe 3 – Bilan de la Clinique Droits Devant.

Les données que compile la Ville, celles que l'on retrouve dans les bilans annuels des organismes et d'autres permettent d'identifier des problèmes et des actions à mener.

Éducation :

Le bilan de l'action gouvernementale dans le domaine de l'éducation nomme beaucoup d'éléments qui sont parfois très loin d'un lien direct et démontré avec l'itinérance, telle que la réduction dans les milieux défavorisés du nombre d'élèves par classe au niveau primaire.

Par ailleurs, le gouvernement doit s'assurer de soutenir adéquatement les initiatives du milieu comme l'école de la rue qui favorise la réussite scolaire de jeunes qui sont en situation d'itinérance ou qui l'ont été.

4- L'action du gouvernement du Québec en itinérance : le rôle du gouvernement fédéral

Déjà, dans son mémoire lors de la commission parlementaire sur l'itinérance en 2008, le RAPSIM avait soulevé la nécessité que le gouvernement du Québec intervienne auprès du gouvernement d'Ottawa pour avoir les moyens d'agir au niveau de l'itinérance. Cette nécessité, qui a trouvé peu d'écho jusqu'à maintenant, s'est accentuée davantage sur plusieurs enjeux.

Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance

Le gouvernement fédéral, avec son programme de *Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance* (SPLI), finance depuis 2002 une diversité d'actions : construction et amélioration de refuges, de ressources d'hébergement, de logements sociaux, d'intervention dans les ressources et sur la rue, etc. De la Maison du Père à La rue des Femmes, en passant par CACTUS et L'itinéraire, ce programme a été utile et est essentiel au milieu.

Malgré l'augmentation des besoins et celle des coûts, particulièrement au niveau de l'immobilier, le budget de ce programme est le même depuis plus de 10 ans, soit 7,8 millions \$ par an pour Montréal. Plus de 160 projets ont été soumis lors d'un appel pour 2012-2014, totalisant une demande dépassant 55 millions \$ alors que le budget n'était que de 19,5 millions \$.

L'autre problème majeur de ce programme est qu'il demande d'incessantes reconductions. Bien qu'il finance en continu l'action du milieu depuis 2002, cela s'est fait en 7 appels de financement, entraînant retards, incertitudes et lourdeurs pour les organismes. Cela nuit tant aux projets immobiliers qu'à l'intervention.

Le gouvernement du Québec doit reprendre la demande des organismes, des villes et de nombreux députés fédéraux pour que le gouvernement fédéral :

- **Augmente dès maintenant les crédits de la SPLI pour 2012-2014;**
- **Reconduise à long terme un financement accru pour permettre de consolider les différentes actions nécessaires.**

Logement social

Dans son Plan de relance économique 2009-2011, le gouvernement fédéral avait investi dans le financement de nouveaux logements sociaux. Pour agir en amont et en aval de l'itinérance, le logement social est une des actions essentielles. Le gouvernement du Québec doit accroître le nombre d'unités du programme AccèsLogis. Pour ce faire, il est essentiel que le gouvernement fédéral rétablisse un financement important et récurrent pour de nouveaux logements sociaux et que le gouvernement du Québec soit en demande en ce sens.

Projet Chez soi

Il y a deux ans, la Commission canadienne de santé mentale s'est vue octroyer un budget de 110 millions \$ pour mettre en place le Projet Chez soi dans 5 villes, dont Montréal. La mise en place de ce projet, qui vise à démontrer la supériorité d'une formule passant par le logement privé pour venir en aide à des personnes itinérantes ayant de sévères problèmes de santé mentale, ne s'est pas fait sans heurts.

À Montréal, le RAPSIM s'est retiré du consortium visant à déployer ce projet, en raison de l'absence de considérations pour les pratiques existantes, efficaces et pérennes, mais sous-financées, dont le logement social avec soutien communautaire. Le gouvernement du Québec, dont le MSSS et la Société d'Habitation du Québec (SHQ), ne sont pas intervenus dans le processus et ne se sont pas positionnés, bien qu'ils auraient dû le faire. D'autant plus que le CSSS Jeanne-Mance et les hôpitaux montréalais ont choisi d'être au cœur de ce projet.

Le Projet chez soi s'est développé et loge plus de 200 personnes bénéficiant de soutien important. Au 31 mars 2013, se terminera le financement de ce programme. Qu'arrivera-t-il ?

Ce dossier démontre bien, en plus de la SPLI et du logement social, la nécessité que Québec se dote d'une vision globale de l'intervention en itinérance qui inclue l'action du gouvernement fédéral.

Santé Canada

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal est dans un processus d'attribution d'un financement de Santé Canada pour 2011-2013 destiné à des interventions de réinsertion sociale pour les jeunes ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et d'itinérance. Cette attribution se fait dans un processus accéléré pour que ces fonds soient utilisés. Encore là, un peu de recul et de vision globale auraient été nécessaires.

5- Une Politique en itinérance pour agir autrement

Le RAPSIM reconnaît que le gouvernement et l'Assemblée nationale apportent depuis plus de 5 ans une attention importante au dossier de l'itinérance, notamment par :

- Les travaux ayant conduit à l'adoption d'un Cadre de référence sur l'itinérance, de 2006 à 2008;
- La tenue de la Commission parlementaire sur l'itinérance, de 2008 à 2009;
- L'adoption en 2009 du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013;
- La tenue du présent exercice de bilan de l'action du gouvernement par la CSSS.

De ces 5 ans de travail, nous constatons une reconnaissance de l'importance de l'itinérance, une bonne analyse de la diversité des situations et l'identification d'une action nécessaire de plusieurs ministères. La nécessité d'une Politique en itinérance est cependant plus importante que jamais devant les constats relatifs à l'aggravation du phénomène.

Il apparaît clair, à la lecture du bilan actuel de l'action gouvernementale, que plusieurs priorités du Plan ne seront pas atteintes en 2013, notamment sur la question de l'accès aux services, de la sauvegarde des maisons de chambres, etc. Une vision à plus long terme doit être développée pour atteindre ces objectifs.

À l'heure actuelle, de nouvelles données apparaissent sur le terrain, notamment suite à la crise de 2009 et avec l'aggravation du phénomène. Une Politique en itinérance donnerait la flexibilité pour agir face à la situation, ce qui n'est pas le cas du Plan d'action interministériel, lequel n'a pas su donner l'impulsion nécessaire pour faire face à la situation.

Les investissements du gouvernement, notamment pour le financement des organismes, ont été faits en début de Plan. Ils constituent une partie des réponses aux besoins. Ceux-ci devraient être envisagés en continu en regard de l'aggravation de la situation à Montréal.

De plus, une Politique en itinérance, de par sa vision globale du phénomène, favoriserait de la part des ministres une prise de position sur des projets comme le *Projet Chez soi* et positionnerait les demandes du Québec face au gouvernement fédéral en ce qui concerne l'itinérance. Une telle Politique donnerait également une impulsion aux villes dans leurs actions face à l'itinérance.

Enfin, le Plan d'action a une approche de priorités et d'actions qui n'ont pas été arrimées, ce qui cause des avancées inégales et révèle un manque de vision commune, tant dans sa planification que son opérationnalisation. Une Politique en itinérance pourrait permettre d'éviter une telle situation.

Conclusion

Travaillons ensemble pour une Politique en itinérance

Comme le soulignait le Conseil national du bien-être social en septembre dernier, la pauvreté a un coût : plus de 30 milliards \$ par an. La moitié de cette somme investie dans le logement social et la hausse des prestations de sécurité du revenu permettraient de la faire reculer significativement.

L'action insuffisante en itinérance a aussi un coût. Le RAPSIM et ses 95 membres sont impliqués dans les réponses aux besoins des personnes en situation d'itinérance. Celles-ci permettent à des gens de se sortir de la rue. Des pressions de plus en plus fortes conduisent cependant davantage de gens à la rue.

Une Politique en itinérance qui se donnerait des objectifs et des moyens importants ainsi qu'une portée et une vision à long terme, pourrait faire reculer l'itinérance.

Le RAPSIM, fort de 95 organismes membres, offre sa collaboration pour mettre en place dans les plus brefs délais une Politique en itinérance.

Nous concluons sur la même note que dans notre mémoire de 2008 déposé à la Commission parlementaire sur l'itinérance : *« la demande d'une Politique en itinérance n'a pas de couleurs politiques, elle a la couleur des besoins et d'un droit de cité à reconnaître ».*



Tél. : 514 597-0238
Télééc. : 514 597-1544

L'Itinéraire
2100, boul. de Maisonneuve Est,
bureau 001, Montréal (Qc) H2K 4S1

WWW.ITINERAIRE.CA

Montréal, 6 octobre 2011

MM. Daniel Latulippe et Pierre Gaudreau
RACOR et RAPSIM

Objet : La fin du programme PaasAction ?

Bonjour à vous,

Ce message s'adresse principalement à M. Daniel Latulippe, directeur général du RACOR, mais également à tous ceux qui sont concernés par les organismes qui interviennent auprès des personnes exclues et des organismes qui les aident.

Des centaines d'organismes au Québec accueillent des milliers de personnes exclues du marché traditionnel de l'emploi grâce au programme d'Emploi-Québec PaasAction. Ce programme existe à ma connaissance depuis plus de 20 ans (il a changé de nom souvent mais le principe est toujours resté le même) et permet à des bénéficiaires de l'assistance-emploi d'occuper une place active dans un organisme à raison de 20 h/sem. Ils reçoivent 150 \$ de plus sur leur chèque d'aide sociale et une carte d'autobus selon les cas.

Emploi-Québec a toujours voulu couper ce programme, mais il semble que cette fois-ci, crise mondiale aidant et un public inquiet (donc moins solidaires des pauvres), ils ne reculeront pas.

À L'Itinéraire seulement, ce programme a permis en 17 ans à quelque 1 000 personnes, de ne pas sombrer dans l'isolement en restant actif et utile. Il a permis de maintenir notre capacité d'accueil au Café, centre de jour avec fonction alimentaire pour quelque 2 000 personnes par année.

Au cours du printemps dernier, Emploi-Québec a annoncé son désir de couper le programme. Il a été amputé de 30%. Nos places d'insertion sont passées de 38 à 25 par année. Il en a été de même pour tous les organismes. Emploi-Québec a aussi annoncé qu'ils avaient l'intention de ne plus rendre le programme accessible aux personnes qui ont une «contrainte sévère à l'emploi».

Il faut comprendre que ce sont à 90% des personnes qui ont ces contraintes qui demandent à participer au programme. Ces personnes souffrent en grande majorité de schizophrénie, de bipolarité ou de troubles de l'humeur. Elles sont refusées dans le marché de l'emploi traditionnel. Ce n'est que grâce au programme PassAction qu'elles peuvent trouver un organisme ou une entreprise d'économie sociale prête à les accueillir et à leur offrir une activité qui leur permet de se sentir utile, de trouver un équilibre nécessaire pour ne pas sombrer dans une grande désorganisation.

Le RACOR notamment a été le réseau le plus actif pour faire des représentations auprès du gouvernement. J'ai moi-même fait des représentations partout à Emploi-Québec et jusqu'au bureau du ministre. On nous a assurés que les personnes avec contraintes sévères ne seraient pas exclues.

Mais voilà, on nous a-t-on honteusement menti?

Depuis un mois, les personnes avec contraintes sévères référées pas L'Itinéraire semblent systématiquement refusées. Quelques appels dans les autres organismes nous laissent croire que les agents ont tendance à refuser l'accès au programme aux personnes avec contraintes sévères. Il est cependant difficile de savoir avec justesse ce qui se passe réellement dans les CLE et qu'elle est la politique d'Emploi-Québec.

Chose certaine, à L'Itinéraire, nos candidats ont de la difficulté à se faire accepter et ils se découragent de plus en plus d'essayer. Résultat, nos places se libèrent et nous manquons de gens. Sans politique claire d'Emploi-Québec, des milliers de personnes risquent maintenant de se retrouver sans activité, sans un petit revenu de 150\$ essentiel pour elles, et elles vont gonfler le nombre de personnes dans la rue, les hôpitaux, etc.

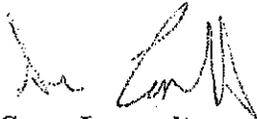
Plus graves, des organismes nous confirment qu'ils ne pourront peut-être plus maintenir leurs activités car ces places d'insertion leur permettraient de rester ouverts, d'accueillir leurs participants, de maintenir une structure de pairs-aidants. C'est le cas de L'Itinéraire chose certaine. Nous envisageons de réduire nos services car en passant de 38 à 25 places, c'était déjà difficile, mais avec moins de places encore...

Nous comptons en termes de semaines, voire quelques mois, l'incapacité de notre organisme à rester ouvert sept jours sur sept. Il est presque certain que L'Itinéraire, qui offre 15 places pour maintenir ouvert sont Café à quelque 150 sans-abri par jour, devra fermer peu de temps après les Fêtes, par manque de participants au Programme. Cela aura un effet visible au centre-ville de Montréal et un débordement dans les autres organismes restants.

C'est malheureusement une tactique déjà vue avec des gouvernements. Ils ne ferment pas le programme, donc ils ne sont pas odieux, mais ils le rendent inaccessible, ce qui revient au même.

Nous allons rédiger bien sûr un éditorial sur la question, mais à plus large échelle, je crois qu'il faut rapidement dénoncer les coupures d'Emploi-Québec du côté des plus vulnérables et prévenir la population des répercussions possibles.

Voilà le message que je désire livrer aux réseaux. Merci de votre attention.



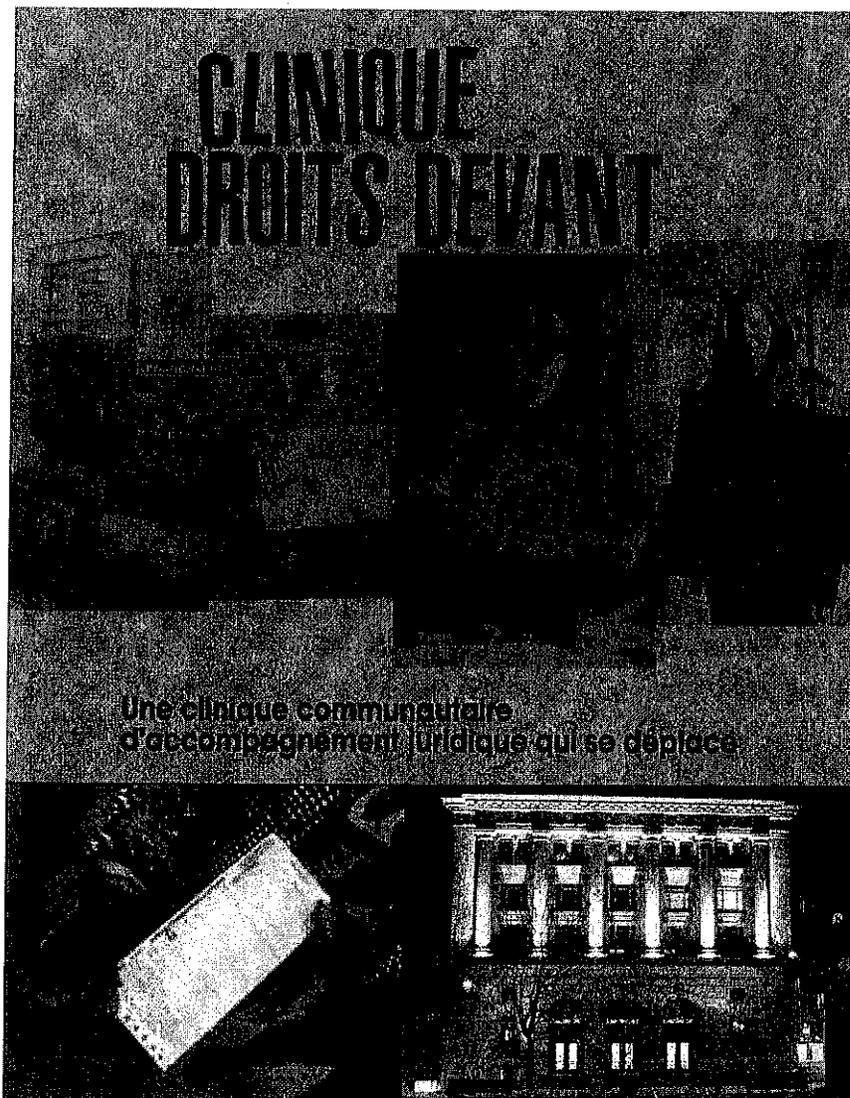
Serge Lareault

Éditeur et directeur général de L'itinéraire
Président de l'International Network of Street Papers (INSP)

L'itinéraire: 2100, de Maisonneuve Est, suite 001, Montréal (Québec) H2K 4S1
Téléphone: 514.597.0238 poste 228 Internet: www.itineraire.ca

INSP: c/o SCVO, Floor 3, Centrum Building, 38 Queen Street, G1 3DX, Scotland
Email: serge.lareault@videotron.ca Internet: www.street-papers.org

CLINIQUE DROITS DEVANT



Un bilan
après
5 ans

Novembre 2011

**Réseau d'aide aux personnes seules et
itinérantes de Montréal (RAPSIM)**

www.rapsim.org

Sommaire

La Clinique au RAPSIM : 5 ans déjà	4
Introduction : 5 ans et presque toutes ses dents !	5
1) Un peu d'histoire.....	7
Les services de la Clinique Droits Devant à ses débuts.....	8
2) La Clinique en évolution : de l'âge de pierre à la technologie	9
3) Quelques chiffres pour les cinq années.....	10
Une fréquentation exponentielle.....	10
Des accompagnements pour la défense des droits	10
Des ententes pour régulariser les situations.....	12
Des contestations de contraventions	12
Des formations pour diffuser les connaissances.....	13
4) Pendant ce temps, à la Cour municipale de Montréal	14
Volet percepteur désigné.....	14
Le YMCA et l'exécution des travaux compensatoires.....	14
Volet procureur désigné.....	15
Conclusion : des défis pour la Clinique	17
Des perspectives.....	18

La Clinique au RAPSIM : 5 ans déjà

Il y a 7 ans, le conseil d'administration du RAPSIM débutait sa réflexion qui a mené à la mise en place de la Clinique Droits Devant. Face à l'ampleur de la situation de judiciarisation des personnes en situation d'itinérance que le RAPSIM dénonçait, fallait-il mettre en place un service d'accompagnement des personnes aux prises avec cette situation ? Et si oui, qui devait le faire et comment ?

Malgré toute la reconnaissance du problème, marquée alors par les constats des recherches et d'un comité de travail tripartite réunissant la Ville de Montréal, le RAPSIM et la Commission des droits de la personne (CDPDJQ), le problème perdurait. Le conseil a ainsi jugé essentiel d'aller de l'avant comme regroupement pour mettre en place un service, afin de répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes.

Le paradoxe du financement

Si la pertinence du travail et l'utilité de la Clinique Droits Devant du RAPSIM font l'unanimité, son financement est loin de suivre, et ce n'est pas faute de le solliciter.

La Clinique Droits Devant a été mise en place grâce au soutien temporaire du gouvernement fédéral, avec son programme de lutte à l'itinérance, de même que du milieu de la recherche. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal y a aussi apporté un appui ponctuel. Le principal bailleur de fonds du RAPSIM, Centraide, y contribue maintenant de façon continue. L'an dernier, la Ville de Montréal y a aussi apporté son appui.

Cependant, la récurrence du financement de la Clinique non seulement n'est-elle pas garantie, mais la faiblesse de celle-ci menace son existence. Le RAPSIM n'est assuré que du financement de 20% des coûts actuels de la Clinique, alors que celle-ci aurait besoin de davantage de moyens pour consolider son action.

En somme, comme le démontre bien le bilan de ses 5 ans de travail, la décision de mettre en place la Clinique était pertinente et justifiée. La croissance de son utilité est cependant plus qu'inquiétante. Notre dénonciation de la judiciarisation s'est renforcée depuis avec l'avis de la CDPDJQ qui a dénoncé ce *profilage social* en 2009, mais le problème persiste. Il y a donc de quoi souligner le travail de la Clinique Droits Devant, mais il ne faut pas se réjouir que celle-ci en ait plein les bras!

Pierre Gaudreau,
Coordonnateur du RAPSIM

Introduction : 5 ans et presque toutes ses dents !

La Clinique Droits Devant, c'est cinq ans à faire valoir des droits dans une arène judiciaire complexe, où la personne itinérante « *ne fitte pas dans les cases* ». La Clinique, c'est le trop rare entremetteur entre justice et intervention, un bébé du milieu de la recherche et du communautaire.

La Clinique, c'est, de par son achalandage, le révélateur d'un tord causé, d'un trop grand nombre de contraventions données pour un rien et de l'emballlement du système pénal. C'est aussi la réponse curative à un problème que l'on ne peut résoudre que par un long processus de changement social qui doit passer nécessairement pas une sensibilisation et une tolérance substantielles.



La Clinique, c'est une solution inclusive malgré le peu de choix qui s'offrent à ceux et celles qui veulent clamer leur citoyenneté. Plus généralement, c'est la modeste réponse offerte, c'est la contribution du RAPSIM et de son unique intervenante-formatrice, une intervention sociale dans la sphère judiciaire.

Avec la création de l'Opération Droits Devant en 2003, pratique collective de défense de droits du RAPSIM, on pensait bien faire valoir les droits des personnes. Bien davantage, on se retrouvait à aider ceux et celles qui doivent encore se déprendre dans un système judiciaire harcelant et tenter de se remettre d'une injustice rudement consommée.

Avec l'**ouverture de la Clinique Droits Devant le 26 novembre 2006**, il y avait le danger d'une approche trop pragmatique du règlement de la judiciarisation qui aurait pour effet d'occulter la défense réelle des droits et la mobilisation collective si nécessaire pour contrer les racines profondes du profilage social. On doit donc encore aujourd'hui demeurer vigilant et continuer de rappeler la nécessité de lutter contre l'impunité, contre le profilage social et viser la défense des droits sur toutes les tribunes.

On salue en passant tous les artisans de ce service. En premier lieu, on s'adresse aux 600 personnes qui sont venues jusqu'à nous et, parmi elles, celles qui nous ont quitté pour toujours.

En attendant d'avoir encore plus de dents, on célèbre un service nécessaire, qui a fait ses preuves, qui est apprécié, et ce, même si on aurait bien aimé s'en passer.

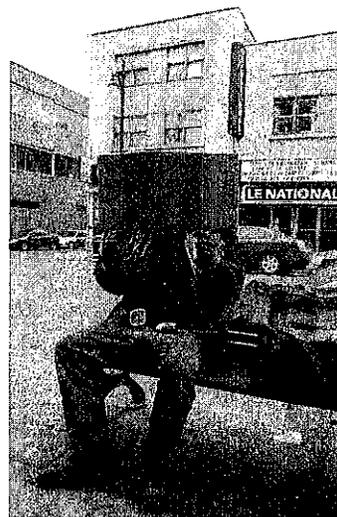
Salutations cordiales et solidaires,

Isabelle Raffestin, intervenante-formatrice, Clinique Droits Devant du RAPSIM
Bernard St-Jacques, organisateur communautaire « Espace public et judiciarisation »

1) Un peu d'histoire

La Clinique Droits Devant est le service d'accompagnement juridique du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). C'est lors de rencontres de l'Opération Droits Devant (pratique de défense des droits collective du RAPSIM) que le besoin a été soulevé par des intervenantEs du milieu de l'itinérance de développer un service afin d'aider sur une base individuelle les personnes judiciarisées quant à leur constats d'infraction. Plusieurs raisons ont motivé ce choix, parmi elles :

- les conséquences de la judiciarisation (dette judiciaire, emprisonnement pour non-paiement d'amendes, sentiment d'injustice, etc.) ;
- le manque de ressources et de connaissances en ce qui a trait aux accompagnements dans la sphère juridique ;
- les besoins confirmés par le milieu de la recherche.



Ainsi, **c'est après avoir fait une analyse des différentes avenues possibles** (concerter des organismes autour d'un service juridique, en faire un organisme communautaire, donner la responsabilité de la Clinique à un organisme, etc.) **que le RAPSIM a choisi de créer et de prendre en charge un service de clinique juridique mobile. Celui-ci a ouvert ses portes le 26 novembre 2006.**

Le mandat de la Clinique est de soutenir les personnes itinérantes aux prises avec des difficultés juridiques, de les aider à faire valoir leurs droits et d'outiller les intervenantEs par le biais de formations. Ce service s'adresse aux personnes ayant connu la rue, en situation ou à risque d'itinérance.

L'approche de la Clinique se veut communautaire et sociale, en ce sens que bien qu'elle s'inscrive dans l'arène juridique, elle n'intervient pas au niveau légal comme le ferait unE avocatE. Son intervention se situe sur le plan du soutien moral à la personne qui fait sa demande d'aide prioritairement en lien avec la procédure pénale (contraventions). La personne se voit offrir les différentes avenues possibles face à sa situation, y compris le statu quo et ses conséquences, lui laissant ainsi le libre choix d'agir.

Les services de la Clinique Droits Devant à ses débuts

Conseils et référence

- Conseils sur les droits et recours suite à la réception d'une contravention, à un cas d'abus ou de discrimination ;
- Informations sur la Cour municipale et ses services, sur le processus judiciaire et de gestion des dossiers ;
- Recherche d'informations spécifiques (au cas par cas) ;
- Référence à des organismes du milieu juridique (entre autres pour des infractions criminelles) ou de défense de droits.

Accompagnement

- À la Cour (procédures pénale et criminelle) ;
- Dans l'aide à la contestation ;
- Bureau de perception à la Cour municipale (ententes de paiements et de travaux compensatoires, etc.) ;
- Plainte en déontologie policière.

Suivi dans les démarches

- Suites des épisodes d'accompagnement (ententes, date de Cour, etc.) ;
- Accueil du suivi par courrier (poste restante) pour cas spécifiques sans adresse fixe ;
- Dans l'ensemble du processus de déontologie policière (conciliation, etc.).

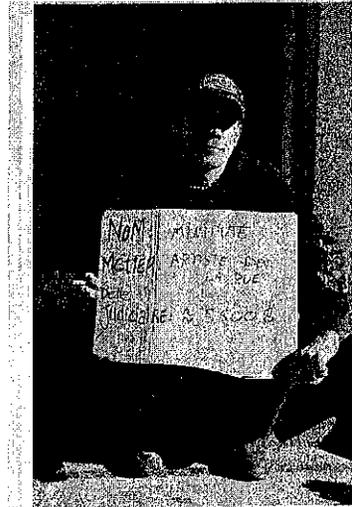
Formations

- Sur la procédure pénale (contraventions), criminelle et les recours pour les intervenantEs ;
- Ateliers sur les droits pour les personnes itinérantes

L'aide apportée par la Clinique est, de prime abord, en lien avec les contraventions. Il en est ainsi parce qu'elles sont banalisées comparativement aux infractions criminelles alors qu'elles représentent la principale part des démêlés avec la justice des personnes en situation d'itinérance. Par ailleurs, une part infime d'avocatEs représente les personnes pour les contraventions qu'elles reçoivent puisque l'aide juridique ne couvre pas ce besoin.

2) La Clinique en évolution : de l'âge de pierre à la technologie

À ses débuts, la personne judiciairisée et l'intervenante devaient se rendre sur place à la perception des amendes pour faire sortir la situation judiciaire (dossiers) ou prendre une entente afin de la régulariser. Souvent, les personnes craignaient de se faire arrêter, emprisonner ou encore affirmaient recevoir un service de moindre qualité lorsqu'elles se présentaient seules comparativement à quand elles étaient accompagnées.



En plus de ces accompagnements, la Clinique était présente dans plusieurs organismes afin de rencontrer directement les personnes et se faire connaître. D'entrée de jeu, le service connaissait une grande popularité et semblait répondre à un besoin.

Déjà après un an, le RAPSIM a fait un bilan et s'est questionné plus particulièrement sur son achalandage. Ses conclusions ont été multiples, notamment :

- de s'assurer que l'on privilégie la procédure pénale (contraventions) par rapport aux nombreuses demandes d'accompagnement dans les autres sphères du droit ;
- d'accentuer les présences statutaires dans les organismes ;
- de continuer à développer les rapports externes avec les milieux juridiques ou autres (Cour municipale, YMCA, groupes étudiants, etc.).

Bien que plusieurs de ces recommandations ce sont réalisées lentement dans le temps, et parfois qu'en partie, les résultats quelques années plus tard sont assez frappants ?

En effet, la Clinique est moins présente dans les organismes de façon générale, accueillant les personnes dans son bureau, mais dispense davantage d'ateliers sur les droits destinés directement aux personnes judiciairisées.

On a ensuite assisté à la création, à la Cour municipale de Montréal, de projets spécifiques aux personnes itinérantes. Des percepteurs leur sont directement consacrés et font parvenir par FAX à la Clinique bon nombre de dossiers et ententes. Les personnes ont aussi la possibilité d'être en contact direct avec un procureur aussi désigné à leur situation qui, moyennant quelques réalisations positives de la personne face à sa situation personnelle et la contestation de ses contraventions, peut enlever une quantité significative de contraventions de son dossier global. D'ailleurs, à deux reprises, des personnes judiciairisées ont régularisé leur situation avec ce procureur en fournissant un enregistrement sur support DVD (la personne ne pouvait se présenter), confirmant ainsi le virage technologique de la Clinique et des projets connexes.

3) Quelques chiffres pour les cinq années

Une fréquentation exponentielle

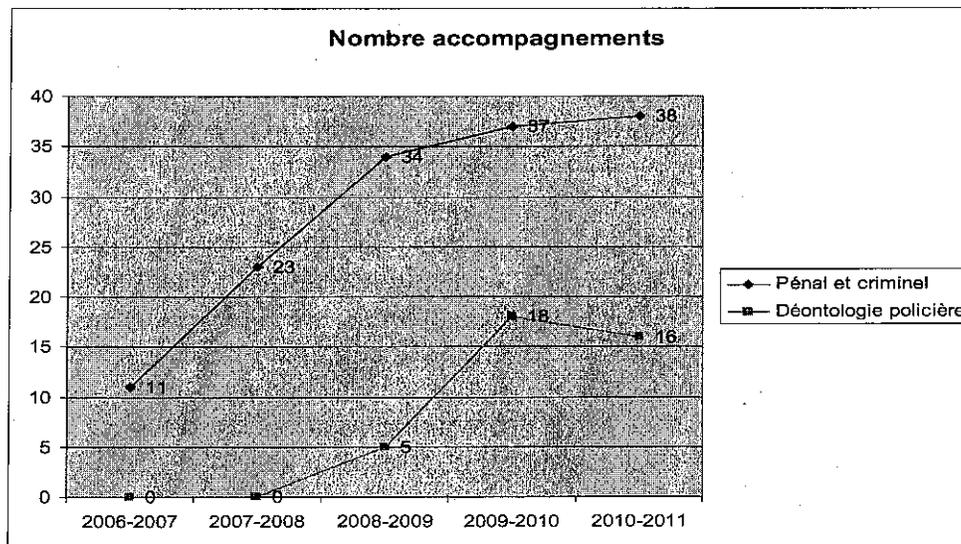
En moyenne, **100 nouvelles personnes par année** font appel à la Clinique pour des constats d'infraction ou des abus policiers :

«Le service existe depuis maintenant 18 mois, une existence courte, mais qui connaît déjà une popularité ne cessant de croître. 5 appels par jour sont effectués pour une nouvelle demande, un suivi ou une question, signes que les personnes itinérantes et intervenantes sont préoccupées par la situation». (Bilan activités RAPSIM 2007-2008, p.26)



Toutefois, dans la dernière année (2010-2011), plus de 150 nouvelles personnes ont été aidées. C'est donc aujourd'hui presque 600 personnes différentes qui y ont fait appel, au minimum une fois, pour régulariser leur situation (contester, entente de travaux ou de paiement, etc.) ou faire une plainte (en déontologie policière, au criminel pour abus policier) depuis sa création. *« Cette année, la fréquentation de ce service par de nouvelles personnes a été une fois et demie supérieure à l'année précédente. Autres que les organismes communautaires habituels, plusieurs sources réfèrent de plus en plus à la Clinique : centres de thérapie, SPVM, entreprises de réinsertion, avocats. »* (Bilan des activités RAPSIM 2010-2011, p.24)

Des accompagnements pour la défense des droits



La Clinique a connu une certaine augmentation des accompagnements au fil des années, notamment aux audiences à la Cour pour les constats d'infractions et en déontologie policière (en cas d'abus policier). Avant d'entrer dans la salle d'audience, le rôle de l'intervenante-formatrice de la Clinique est de préparer la personne avant l'audition afin qu'elle soit le plus à l'aise possible lorsqu'elle se retrouve face à unE juge. Il est à noter que la majorité des accompagnements réalisés à la Cour l'ont été suite à des accusations au criminel.

Le fruit des accompagnements à la Cour pour les constats d'infraction :

	2008-2009	2010	2011 (10 mois)
Acquittements	3	2	5
Retrait des procédures (annulation du constat d'infraction)		4	2
Retraits des frais liés au constat (constat moins élevé)		1	2
Total	3	7	9

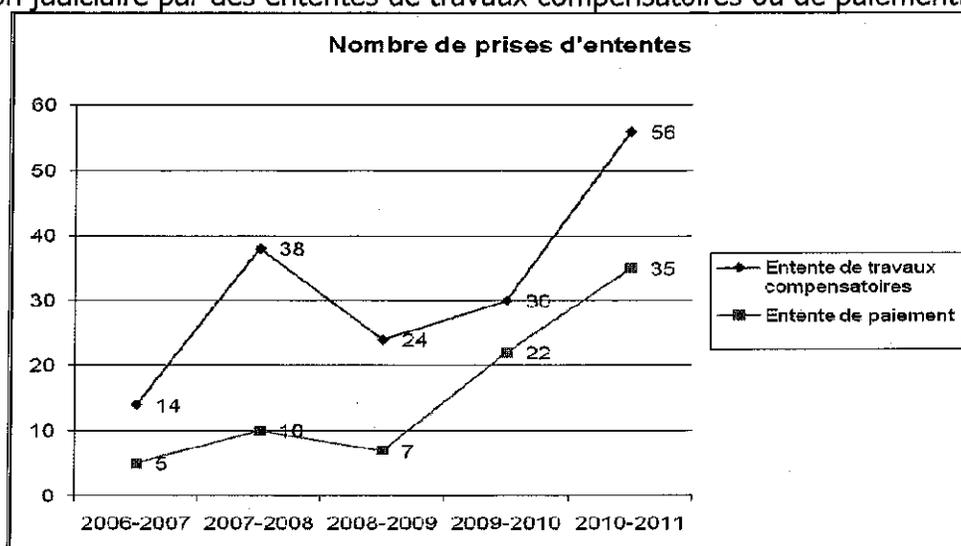
Plusieurs personnes ont «gagné» leur constat devant le juge, leur permettant ainsi de reprendre pouvoir sur leur situation et de développer le désir de défendre leurs droits dans les différentes sphères de leurs vies. Par exemple, après avoir été acquittée pour un constat d'infraction, défendre ses droits dans le domaine du logement.

Cependant, il est à noter que malgré une augmentation durant la dernière année, encore peu de personnes en situation d'itinérance se présentent à leur audience pour des constats d'infractions et, par ce fait, sont déclarées coupables par défaut. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer, entre autres leur peu de confiance dans le système judiciaire, le fait qu'elles ne reçoivent pas leur date d'audition et le délai entre la contestation et l'audience à la Cour (minimum un an).

Concernant la déontologie policière, bien qu'un nombre relativement important d'accompagnements ait été réalisé, le problème majeur se situe au niveau des résultats très décevants. En effet, rares sont les plaintes qui ont conduit à une rencontre avec un inspecteur (2^{ème} étape, après la conciliation entre le policier et la personne) et aucune ne s'est retrouvée devant le Comité de déontologie (tribunal où est jugé le/la policier/ère) à la suite de l'enquête.

Des ententes pour régulariser les situations

De nombreuses personnes ont également fait des demandes afin de régulariser leur situation judiciaire par des ententes de travaux compensatoires ou de paiement.

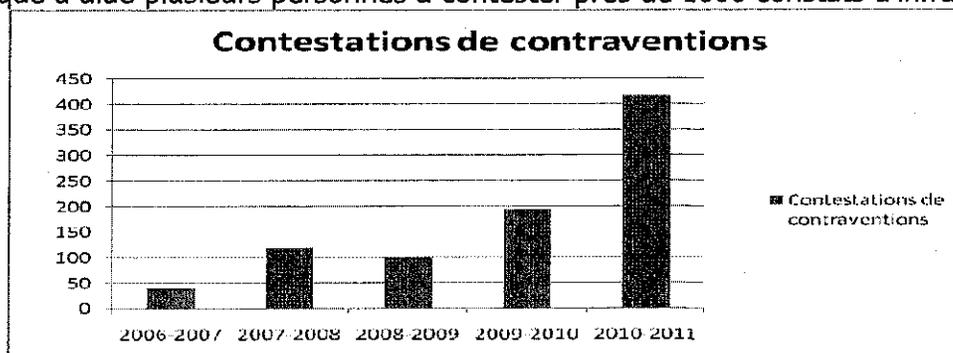


Il convient de souligner qu'en 2008-2009, ont débuté à la Cour municipale de Montréal des projets spécifiques (voir section 4 à la page 11), ce qui explique l'immense augmentation du nombre d'ententes prises facilitée par la perception des amendes.

Il est particulier d'observer une telle hausse du recours à des ententes alors que depuis plus de 7 ans, les mandats d'emprisonnement pour non-paiement d'amendes ne sont plus émis à Montréal. En effet, bien que la principale épée de Damoclès soit disparue à toute fin pratique, les personnes semblent vouloir autant, sinon plus, régler leur situation. Par ailleurs, soulignons que le graphique précédent montre seulement les ententes prises à Montréal et que plusieurs personnes ont également réglé leur situation de la même manière avec d'autres villes.

Des contestations de contraventions

La Clinique a aidé plusieurs personnes à contester près de 1000 constats d'infraction.



Une augmentation majeure du nombre de contestations contestées s'est opérée en 2010-2011. Toutefois, il faut noter que la très grande majorité des récentes contestations est due à la présence du PAJIC (programme de procureur désigné ; voir section 4 à la page 11), la contestation des contraventions traitées étant préalable à l'entrée dans ce projet de déjudiciarisation.

Pour ce qui est des contraventions restantes, on peut se référer au tableau présentant le fruit des accompagnements à la Cour que l'on retrouve à la page 8. Enfin, on peut penser que plusieurs contestations de cette année conduiront, durant l'année ou la suivante, à des accompagnements à la Cour puisqu'un laps de temps d'au moins un an a lieu entre l'émission du constat et son jugement.

Des formations pour diffuser les connaissances

Quand la Clinique a été mise en place, il demeurait important de continuer à outiller les intervenantEs afin qu'ils et elles assurent un minimum d'accompagnements et conseillent les personnes. Ainsi, la Clinique a développé des outils et des formations tant auprès des personnes en situation d'itinérance que des intervenantEs.

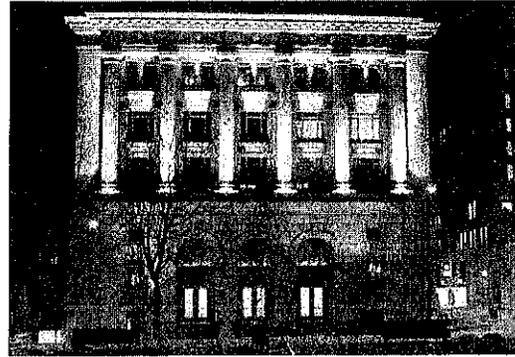
	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Formations et ateliers	23	16	25	35	24
Personnes rejointes : itinérantes/intervenantes	91/128	62/106	ND/111	100/40	75/ 80

Les formations portent sur la procédure pénale (contraventions), la procédure criminelle et les recours. Elles sont offertes sous différentes formes d'une durée variable (de 30 minutes à trois heures), peuvent s'insérer lors de rencontres d'équipe, de moments spécifiques, etc. Actuellement, dû à sa très grande occupation, la Clinique met davantage l'accent sur les ateliers de défense des droits pour les personnes itinérantes.

De plus, étant donné que le transfert de connaissances ne se traduit pas souvent par une plus grande prise en charge de l'accompagnement des personnes par les intervenantEs, il convenait de trouver de nouvelles avenues. La Clinique travaille actuellement, dans certains organismes du milieu de l'itinérance, au développement d'un réseau d'intervenantEs «Piliers» qui doivent dispenser les mêmes services aux personnes qu'ils et elles rencontrent.

4) Pendant ce temps, à la Cour municipale de Montréal

Depuis 2008, quelques projets de déjudiciarisation ont été mis en place à la Cour municipale pour les personnes en situation d'itinérance ou de précarité, démontrant ainsi une sensibilité pour ce type de population. Aujourd'hui, ce sont tous les acteurs/trices de la Cour qui sont mis à contribution : percepteurEs, juges, procureurEs, greffiers/ères, etc. En somme, par les différents programmes développés, on peut voir une intrusion du social dans la sphère juridique et, par le milieu judiciaire, une forme d'adaptation spécifique du milieu en faveur des personnes en situation d'itinérance.



Volet percepteur désigné

Le Programme d'Accompagnement des Personnes en Situation d'Itinérance (PAPSI) a débuté en 2008. Il regroupe des percepteurs des amendes qui facilitent les sorties de dossiers aux organismes en itinérance, afin que les personnes puissent connaître leur situation judiciaire à la Cour et prendre des ententes de travaux et de paiement.

L'arrivée du PAPSI a amélioré l'efficacité et le gain de temps pour la Clinique, ces demandes ne nécessitant plus de déplacements. Aussi, la perception des amendes a adapté certaines de ses règles : les percepteurs acceptent une nouvelle entente même si celles prises antérieurement n'ont pas été respectées ; pour les ententes de paiement, on ne demande plus le 10% de la somme totale due de leur dette pour accepter une entente ; on peut accepter aussi une entente à 5\$ malgré une grosse dette financière.

Le YMCA et l'exécution des travaux compensatoires

Après que la Cour municipale ait accepté d'offrir des travaux compensatoires, la personne doit contacter dans les 72 heures le YMCA afin de prendre un rendez-vous avec un agent du YMCA qui verra avec elle où elle devra réaliser ses travaux. Le rendez-vous donné est en général 6 semaines après l'appel de la personne. Le YMCA travaille actuellement à rendre plus facile le début des travaux pour les personnes itinérantes, notamment en permettant à plusieurs d'entre elles de les faire plus rapidement. Par ailleurs, le YMCA développe des moyens pour élargir la liste des groupes communautaires dispensateurs de travaux compensatoires et agit comme facilitateur pour permettre davantage aux personnes de réaliser leurs travaux dans un organisme qu'elles fréquentent.

Volet procureur désigné

Le Programme d'Accompagnement Justice Itinérance à la Cour (PAJIC) a débuté en 2009. Il permet à une personne de voir une partie ou tous ses constats d'infractions non encore jugés, retirés en contrepartie de démarches améliorant sa situation de vie ou de réinsertion sociale. Pour ce faire, après que la Clinique ait fait une demande d'intégration au programme, un des procureurs désignés rencontre individuellement les personnes avec l'intervenante de la Clinique puis lui fait une offre concernant ses constats, qu'elle peut accepter ou refuser.

À l'heure actuelle et depuis ses débuts :

Personnes ayant complété le PAJIC	26	217 constats retirés 20 retraits des frais du constat
Personnes ayant presque complété (présence à la Cour à venir)	40	98 constats en voie d'être retirés
Personnes ayant intégré le PAJIC (n'a pas encore rencontré le procureur)	52	
Total	118	335

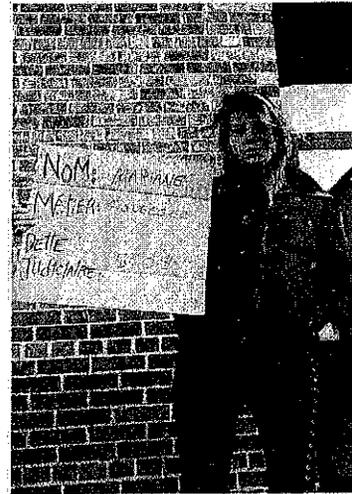
Ce programme semble faire une réelle différence pour les personnes en sortie de rue à qui il reste peu de constats non encore jugés. Parmi les bienfaits qui encouragent les personnes à développer un nouveau sentiment face au système de justice¹, on note qu'il n'y a pas de conditions (exemples : médication ou thérapie), que les procureurs se déplacent au RAPSIM et écoutent sans demander de preuves des démarches entreprises. Aussi, les personnes se voient parfois félicitées par un juge pour les changements positifs qu'elles ont réalisés.

Néanmoins, le programme n'a pas ou peu d'impacts sur les personnes qui ne sont pas en situation de réinsertion sociale ou celles actuellement en situation d'itinérance chronique. De même, seuls les constats non encore jugés peuvent être traités alors que la majorité des constats qui posent problèmes sont généralement jugés. Plus généralement, malgré ses avantages au cas par cas, il n'en demeure pas moins que la logique sous-jacente à ce projet en est une de négociation et non de réelle défense des droits des personnes vulnérables.

¹ Isabelle Raffestin (2009). *Une injustice programmée ? : Le point de vue des personnes itinérantes sur leur judiciarisation et leur incarcération*. Mémoire de maîtrise.

Conclusion : des défis pour la Clinique

Un des défis de la Clinique est **d'arrimer défense des droits, participation citoyenne, intervention et disponibilité**. En effet, sa popularité croissante l'a conduite au fil des ans, faute de temps, à se sédentariser (elle ne se déplace plus dans les organismes) et à entraîner un délai dans les réponses. De plus, certaines démarches doivent parfois être recommencées plusieurs fois pour un même individu, car plusieurs de celles-ci n'aboutissent pas. Malgré que de nombreuses personnes aient régularisé leur situation, il arrive qu'elles reçoivent de nouveaux constats, ce qui fait qu'elles sont à nouveau judiciairisées et que les procédures recommencent. Mais encore, l'intervention sociale, le temps passé à écouter la situation de la personne, requière du temps et le service n'est offert que par une seule personne, faute de financement.



Si la Clinique aide à régler un nombre grandissant de situations judiciaires, elle semble également s'éloigner d'une réelle défense des droits. En effet, si l'on tient compte de la situation générale de ces personnes, prendre une entente de travaux ou de paiement revient bien souvent à accepter la faute sanctionnée ou à « acheter la paix ». Au contraire, faire une plainte ou aller se défendre directement en Cour contribue davantage à l'émancipation des droits de la personne. Malgré la bonne volonté des acteurs de la cour municipale et qu'on ne peut nier les nombreux bienfaits des PAJIC et PAPS, l'existence de ces programmes n'est pas sans influencer sur cette situation étant donné qu'ils ne visent que le règlement direct des situations.

Fort heureusement, des accompagnements sont toujours réalisés. Aussi, des personnes qui ont commencé à faire valoir leurs droits en lien avec la judiciarisation en se rendant à la Cour ou en déontologie policière, y prennent goût et font des demandes de plus en plus spécifiques. Ainsi, la Clinique se « spécialise » davantage, étant amenée par exemple à faire des demandes de réduction de frais pour des constats d'infraction (la personne ayant été incarcérée, elle ne pouvait donc être en mesure d'exécuter des travaux et sa dette a augmenté) et des demandes de rétraction de jugement (la personne veut se présenter à son jugement alors qu'elle a été déclarée coupable par défaut). Ces nouvelles situations demandent à la Clinique de s'adapter et de faire des recherches sur les possibilités d'actions. Et c'est fort heureux.

Autre faiblesses de la Clinique : le fait qu'elle devrait être davantage une porte d'entrée pour favoriser la mobilisation des personnes judiciairisées pour des actions collectives. Parallèlement, elle devrait outiller davantage en témoignages et statistiques l'Opération Droits Devant, qui tend davantage à dénoncer le problème et à développer des

alternatives plus structurantes, de bien belles démarches auxquelles la Clinique Droits Devant n'arrive pas à consacrer suffisamment de temps.

Des perspectives

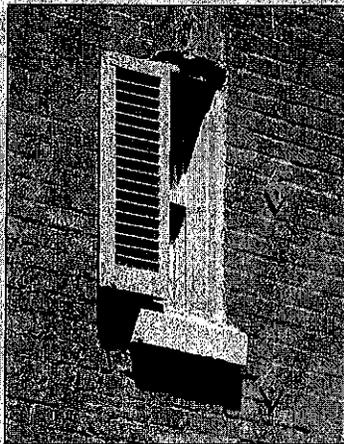
Il est à souhaiter qu'il y ait davantage d'accompagnements réalisés pour que les personnes se présentent devant unE juge. En effet, on n'imagine pas suffisamment les bienfaits d'un non-lieu, des éloges d'unE juge ou, encore mieux, d'un acquittement de la personne (gagner son procès) pouvant éventuellement permettre de faire jurisprudence et, ainsi, venir en aide à des causes d'autres personnes.

Par ailleurs, la Clinique doit innover afin d'impliquer davantage de personnes dans son intervention et répondre à un achalandage grandissant. Les principales options impliqueraient l'embauche, pour quelques heures par semaine, d'unE **avocatE** de même que le développement du **système de Piliers d'intervenantEs** amorcé dans les organismes du milieu. Concernant ce dernier, on concrétisera des ententes formelles avec les directions, qui devront ainsi s'engager notamment à assurer la continuité de l'intervention juridique dans l'organisme lorsque leur « Pilier » quitte ses fonctions.

Enfin, la surprise provoquée par le fait qu'un nombre grandissant de nouvelles personnes fréquentent la Clinique alors qu'on n'émet pourtant plus de mandat d'emprisonnement à Montréal ne trouve pas de réponse spécifique. On peut penser que la judiciarisation des personnes a fait parler d'elle et qu'elle a causé bien du tort à un grand nombre de personnes. On peut aussi penser que plusieurs ressources suggèrent aux personnes, dans leur plan de réinsertion sociale, de régler aussi leur situation judiciaire.

Peu importe la raison, il ne faut pas oublier que le règlement de la situation judiciaire de la personne, bien qu'il permette d'éviter de nouveaux problèmes, se fait trop souvent sans tenir compte de la réalité de la personne et des raisons pour lesquelles la forte majorité des contraventions ont été émises. Il ne faut pas occulter cette réalité qui est le lot d'une majorité de personnes judiciarisées. Il ne faut pas non plus oublier que les possibilités de règlement et les recours existants sont peu nombreux et souvent contraignants. Enfin, comme s'efforce d'être la Clinique Droits Devant tant bien que mal, il faut prioriser une démarche volontaire, encourageante et centrée sur la défense des droits. Oui oui, toujours elle... On ne la nommera jamais assez parce qu'elle demeure au cœur des préoccupations. La défense et la valorisation des droits constituent en effet le rempart contre le profilage qui exclut davantage, un remède contre la rage qui découle de l'injustice.

RÉPERTOIRE
des **ressources** en
hébergement communautaire
et en **logement social**
avec **soutien communautaire**



**Réseau d'aide aux personnes seules
et itinérantes de Montréal (RAPSIM)**

4^e édition - 2011

PRÉSENTATION

Cette quatrième édition du répertoire se veut un outil de tous les jours pour les intervenants du milieu qui travaillent auprès des populations itinérantes ou à risque d'itinérance. Parce qu'il regroupe près d'une centaine de ressources œuvrant auprès des plus vulnérables, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) est au cœur du développement de pratiques diversifiées visant à répondre aux besoins des plus démunis.

Dans le but d'offrir un outil plus complet, cette nouvelle version du répertoire inclut des organismes membres et non membres du RAPSIM ainsi qu'une nouvelle section destinée aux grands refuges.

Cette quatrième édition répertoire :

- plus de 500 places en refuge;
- plus de 466 places en hébergement court et moyen terme, dont près de 200 réservées aux femmes;
- près de 420 places en hébergement long terme, dont une centaine exclusivement pour les femmes;
- près de 1 170 logements sociaux avec soutien communautaire (bail à durée illimitée), dont près de 150 dans des immeubles pour femmes seulement.

Malgré la vitalité du milieu et le foisonnement d'initiatives communautaires en hébergement et en logement social, les besoins demeurent criants et trop de personnes se voient encore refuser l'accès à un logement, faute de place. C'est pour cette raison que le RAPSIM intervient afin que les différents paliers de gouvernements s'engagent de façon accrue à soutenir le logement social.

Quatrième édition, Montréal 2011
Publié par le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc.
Imprimé sur papier recyclé Enviro 100

Graphisme : Sandy Lampron
Mise à jour : Maude Ménard-Dunn

Ce projet est financé en partie par Service Canada, dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

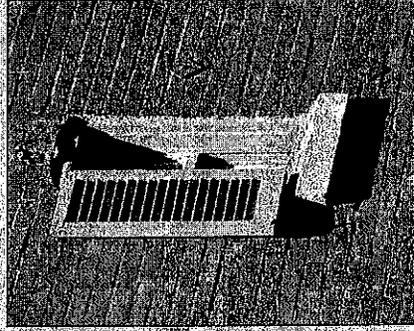
LISTE TÉLÉPHONIQUE	6
REFUGES	
Dans la rue.....	10
Maison du Père.....	11
Mission Bon Accueil.....	12
Mission Old Brewery.....	13
Projets Autochtones du Québec.....	14
Refuge des jeunes.....	15
HÉBERGEMENT COURT ET MOYEN TERME	
Abri d'espoir.....	18
Armée du salut.....	19
Auberge Communautaire du Sud-Ouest.....	20
Auberge Madeleine.....	21
Avenue Hébergement Communautaire.....	22
Carrefour familial Hochelaga.....	23
C.A.S.A. Bernard-Hubert.....	24
Chaînon (Le).....	25
En marge 12-17.....	26
Escalier (L').....	27
Exode (L').....	28
Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses.....	29
Maison du Père.....	30
Maison Marguerite de Montréal.....	31
Maison Tangente.....	32
Maisons de l'Ancre.....	33
Mission Bon Accueil.....	34
Passages.....	35
Ressources Jeunesse de Saint-Laurent.....	36
Rue des femmes (La).....	37
Service d'hébergement Saint-Denis.....	38
Sydalis.....	39
Tournant (Le).....	40
Y des femmes.....	41
HÉBERGEMENT LONG TERME ET LOGEMENT DE TRANSITION	
Arrêt-Source.....	44
Bonsecours.....	45
Bureau consultation jeunesse.....	46
Cap Saint-Barnabé.....	47
C.A.S.A. Bernard-Hubert.....	48
Centre Naha.....	49
Diners Saint-Louis.....	50
Entre-Gens (L').....	51
En marge 12-17.....	52
Logis Phare.....	53
Logis Rose-Virginie.....	54
Maison du Père.....	55
Maison grise de Montréal.....	56
Maison Marguerite de Montréal.....	57
Méta d'Âme.....	58
Mission Bon Accueil.....	59
Ressources Jeunesse de Saint-Laurent.....	60
Rue des femmes (La).....	61
Sac-à-dos.....	62
Sydalis.....	63
LOGEMENT SOCIAL AVEC SOUTIEN COMMUNAUTAIRE	
Accueil Bonneau.....	66
Armée du salut.....	67
Association Logement Amitié.....	68
Auberge Communautaire du Sud-Ouest.....	69
Avenue Hébergement Communautaire.....	70
Brin d'Elles.....	71
Cap Saint-Barnabé.....	72
Chaînon (Le).....	73
Chambreclerc.....	74
Dianova.....	75
Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal.....	76
Habitations Oasis de Pointe-Saint-Charles.....	77
Ma Chambre.....	78
Maison du Père.....	79
Maison Lucien L'Allier.....	80
Maison Saint-Dominique.....	81
Mission Old Brewery.....	82
Passages.....	83
Refuge des jeunes de Montréal.....	84
Réseau Habitation Femmes.....	85
Rue des femmes (La).....	86
Sydalis.....	87
Tournant (Le).....	88
Villa exprès pour toi.....	89
Y des femmes.....	90
GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES	91

LISTE TÉLÉPHONIQUE

Abri de l'espoir.....	514 934-5615
Accueil Bonneau.....	514 849-0787
Armée du salut.....	514 932-2214
Arrêt-Source.....	514 383-2335
Association Logement Amitié.....	514-931-5757
Atelier Habitation Montréal.....	514-270-8488
Auberge Communautaire du Sud-ouest.....	514 768-4774
Auberge Madeleine.....	514 597-1499
Avenue Hébergement Communautaire.....	514-254-2244
Avenue, logement social.....	514-256-8743
Bâtir son quartier.....	514 933-2755
Bonsecours.....	514 935-8882
Brin d'Elles.....	514 844-2322
Bureau consultation jeunesse.....	514 274-9887
Cap Saint-Barnabé.....	514 251-2081
Carrefour familial Hochelaga.....	514 523-9283
C.A.S.A. Bernard-Hubert.....	450 442-4777
Le Relais.....	450 443-6695
Centre Naha.....	514 259-9962
Chaïnon, (Le).....	514 845-0151
Chambreclerc.....	514 842-3677
Dans la rue.....	514 524-0029
Dianova.....	514 875-7013
Dîners St-Louis.....	514 521-8619
En marge 12-17.....	514 849-7117
Entre-gens (L').....	514 722-1851
Escalier (L').....	514 252-9886
Exode (L').....	514 255-7727
Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal.....	514 527-6668
Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal.....	514 522-3198
Groupe CDH.....	514 849-7800
Habitations Oasis de Pointe-Saint-Charles.....	514 939-3781
Logis Phare.....	514 523-3135

Logis Rose-Virginie.....	514 374-5818
Habitations Pelletier.....	514 525-5036
Appartements Rosemont.....	514 374-5811
Ma Chambre.....	514 287-9511
Maison du Père.....	514 845-0168
Maison grise de Montréal.....	514 722-0009
Maison Lucien-L'Allier.....	514 932-1898
Maison Marguerite de Montréal.....	514 932-8872
Maison Saint-Dominique.....	514 845-7793
Maison Tangente.....	514 252-8771
Maisons de l'Ancre.....	514 374-5573
Miéta d'Âme.....	514 528-9000
Mission Bon Accueil.....	514 935-6396
Mission Old Brewery.....	514 866-6591
Pavillon Webster.....	514 798-2244
Pavillon Patricia Mackenzie.....	514 526-6446
Passages.....	514 875-8119
Projets autochtones du Québec.....	514 879-3310
Refuge des Jeunes de Montréal.....	514 849-4221
Refuge des Jeunes de Montréal, logement social.....	514 259-2163
Réseau Habitation Femmes.....	514 875-9529
Ressources Jeunesse de St-Laurent.....	514 748-0202
ROMEL.....	514 341-1057
Rue des Femmes (La).....	514 284-9665
Sac-à-dos.....	514 393-8868
Service d'hébergement Saint-Denis.....	514 374-6673
Sidalys.....	
Centre Sida Secours.....	514 842-4439
Centre Amaryllis.....	514 526-3811
Habitations Jean-Pierre Valiquette.....	514 842-4439
Tournant (Le).....	514 523-2157
Les Appartenances, logement social.....	514 523-3601
Villa expés pour toi.....	514 982-4533, poste 224
Y des femmes.....	514 866-9941
Jardins du Y.....	514 861-6884

REFUGES



Les refuges offrent un hébergement d'urgence de nuit pour une courte période, variable selon l'organisme.

Dans la rue
LE BUNKER

☎ 514 524-0029
☎ 514 524-7383

Courriel: bunker@danslarue.org
Site web: www.danslarue.org

Responsable du refuge: Madame Chantal Lizotte
Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement d'urgence de nuit, nourriture.

Personnes visées

Jeunes hommes et femmes de 12 à 21 ans en situation d'itinérance.

Objectifs et missions

Aider les jeunes à survivre et à se remettre sur pied en leur fournissant un toit et du soutien.

Activités et services

Hébergement et suivi psychosocial.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

17 lits (6 lits pour filles, 11 pour garçons) • maximum de 3 jours pour une personne mineure et de 5 jours pour une personne majeure.

Maison du Père

☎ 514 845-0168
☎ 514 845-2108

Courriel: andre.leroux@maisondupere.org
Site web: www.maisondupere.org

Responsable du refuge: Monsieur André Leroux
Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement d'urgence, nourriture, vestiaire, relation d'aide.

Personnes visées

Hommes sans-abri de 25 ans et plus.

Objectifs et missions

Offrir un hébergement d'urgence aux hommes en difficulté.

Activités et services

Repas du soir et du matin, douche, vestiaire, gîte, service de référence.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

156 lits, dont 6 d'urgence • maximum de 15 jours par mois.

Mission Bon Accueil

☎ 514 935-6396

☎ 514 935-3165

Courriel: clanoie@missionba.ca

Site Web: www.missionbonaccueil.com

Responsable du refuge: Monsieur Claude Lanoie

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement d'urgence, nourriture, relation d'aide, insertion socio-professionnelle.

Personnes visées

Hommes itinérants âgés entre 18 et 65 ans.

Objectifs et missions

En tant qu'organisme chrétien non confessionnel et sans but lucratif, offrir compassion et espoir aux personnes démunies de Montréal par l'intermédiaire de services sociaux et pastoraux.

Activités et services

Repas, hébergement, plateau de travail, sécurité, cuisine, conciergerie, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

145 lits • maximum de 2 semaines.

Mission Old Brewery

PAVILLON WEBSTER • PAVILLON PATRICIA MACKENZIE

PAVILLON WEBSTER

☎ 514 798-2244

☎ 514 798-2209

Courriel:

rlavine@oldbrewerymission.ca

Site Web:

www.oldbrewerymission.ca

Responsable du refuge:

Monsieur Robert Lavigne

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

PAVILLON PATRICIA MACKENZIE

☎ 514 526-6446

☎ 514 526-8452

Courriel:

fportes@oldbrewerymission.ca

Site Web:

www.oldbrewerymission.ca

Responsable du refuge:

Madame Florence Portes

Champs d'action

Hébergement d'urgence, nourriture et relation d'aide.

Personnes visées

Pavillon Webster: Hommes itinérants de 18 ans et plus.

Pavillon Patricia Mackenzie: Femmes itinérantes de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Fournir un toit aux personnes et les aider à trouver la stabilité et l'autonomie nécessaires pour rebâtir leur vie, dans un climat d'entraide et de respect.

Activités et services

Repas, vêtements, hébergement et suivi psychosocial.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

Pavillon Webster: 237 places • durée illimitée

Pavillon Patricia Mackenzie: 30 places • durée illimitée.

Projets autochtones du Québec

☎ 514 879-3310

Courriel: paq.direction@bellnet.ca

Site Web: www.paqc.org

Responsable du refuge: Monsieur Robert Aitken

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement d'urgence, nourriture, relation d'aide, démarche psychosociale.

Personnes visées

Hommes et femmes autochtones de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Offrir des services d'aide et d'hébergement aux personnes en difficulté. Favoriser le rapprochement entre les organismes autochtones et non autochtones afin d'assurer à la clientèle visée une diversité et une congruité de services qui leur conviennent.

Activités et services

Repas, hébergement, vestiaire. Référence, services de soutien, d'orientation et d'accompagnement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR
37 places • durée illimitée.

Refuge des jeunes

☎ 514 849-4221

☎ 514 849-8564

Courriel: refuge@refugedesjeunes.org

Site Web: www.refugedesjeunes.org

Responsable du refuge: Madame France Labelle

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement d'urgence, nourriture, relation d'aide, démarche psychosociale.

Personnes visées

Hommes âgés de 17 à 24 ans.

Objectifs et missions

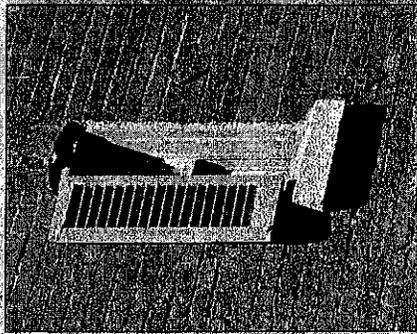
Venir en aide à des jeunes hommes en difficulté et sans-abri de 17 à 24 ans et contribuer à améliorer leurs conditions de vie. Tenter d'établir un lien de confiance avec ces jeunes par le biais d'un accueil chaleureux. Soutenir des activités de défense et de promotion des droits de jeunes sans-abri et en difficulté.

Activités et services

Repas, hébergement, services de soutien, d'orientation, d'éducation et d'accompagnement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR
45 lits • maximum de 1 mois.

HÉBERGEMENT COURT ET MOYEN TERME



Abri d'espoir

☎ 514 934-5615

☎ 514 934-0437

Courriel: abridespoir@qc.airs.com

Site Web: www.abri-espoir.org

Responsable de l'hébergement: Madame Mihaela Serban

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

L'Abri d'espoir est un abri de court et moyen terme pour les femmes ayant un urgent besoin d'aide. Il est ouvert 24 h/7. Il dispose d'espace pouvant héberger 42 femmes en difficulté (abus sexuel ou physique, alcoolisme ou toxicomanie, en situation de crise ou de pauvreté extrême). Des places sont aussi disponibles pour les mères avec leurs enfants.

Personnes visées

Femmes en difficulté, en situation d'urgence, âgées de plus de 18 ans.

Objectifs et missions

Améliorer les conditions de vie des femmes en difficulté, avec ou sans enfant; promouvoir le bien-être et la santé de celles-ci; accueillir une clientèle de toutes origines, offrir de l'hébergement à court et à moyen terme et assurer la continuité des services. Héberger les femmes adultes en difficulté, avec ou sans enfants, répondre à leurs besoins immédiats et fournir des services et des programmes qui favorisent la réinsertion sociale.

Activités et services

Accueil, hébergement, repas, soins de bases (physiques et psycholo-

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

30 lits court terme • maximum de 3 mois.

12 lits moyen terme • de 6 mois à 18 mois.

6 familles dans programme mère-enfant (maximum 15 enfants)

• de 1 à 7 mois.

Armée du salut CENTRE BOOTH

☎ 514 932-2214, poste 249

☎ 514 932-1741

Courriel: centrebooth@bellnet.ca

Site Web: www.armeedusalut.ca/hommes

Responsable de l'hébergement: Monsieur Luis Osorio

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement et soutien. Réinsertion. Santé mentale et toxicomanie.

Personnes visées

Hommes de 18 ans et plus, à risque d'itinérance.

Objectifs et missions

Offrir l'hébergement, le soutien et le suivi individuel, avec une approche par programme, selon les besoins et l'autonomie des personnes.

Activités et services

Programme Ancre: thérapie pour problème de drogues ou d'alcool.
Programme Rivage: suivi en santé mentale pour personnes stables bénéficiant déjà d'un suivi à l'externe.

griques), écoute, intervention de crise, suivi individuel, information, suivi post-hébergement, référence. Programme mère-enfant (éducatrice spécialisée sur place)

SURPLUS DE TEXTE P-18

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

16 places • minimum de 6 mois.

Auberge Communautaire du Sud-Ouest

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 768-5223

☎ 514 768-7434

Courriel: lauberge@aubergecommunautaire.org

Site Web: www.laubergecommunautaire.org

Responsable de l'hébergement: Madame Micheline du Cap

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement.

Personnes visées

Hommes et femmes sans-abri de 18 à 29 ans.

Objectifs et missions

Lutter contre la pauvreté, la désaffiliation sociale et le mal de vivre des jeunes sans-abri.

Activités et services

Accueil, gîte, réinsertion au travail, formation, soutien, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

20 places • maximum 1 an.

Auberge Madeleine

☎ 514 597-1499

☎ 514 597-1708

Courriel: auberge.madeleine@questzones.com

Site Web: www.questzones.com/aub-madeleine

Responsable de l'hébergement: Madame Micheline Cyr

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement communautaire, soutien post-hébergement, soutien communautaire en logement social ou privé.

Personnes visées

Femmes sans-abri et femmes en difficulté âgées de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Offrir un milieu de vie temporaire et sécuritaire. Soutenir les femmes dans la recherche de leurs propres solutions en fonction de la reconnaissance de leurs forces et leurs capacités. Aider les femmes à exercer une citoyenneté pleine et entière.

Activités et services

Volet hébergement: Accueil, écoute, soutien, partage d'informations, accompagnement individualisé, activités de groupe, ateliers de peinture, activités de loisirs, support dans la défense des droits.

Volet services externes: Soutien post-hébergement: Écoute téléphonique 24 h/7, visite à l'Auberge, rencontre avec une intervenante, repas, dons de nourriture, accompagnement dans certaines démarches et activités de groupe. Soutien en logement: Activités de soutien communautaire ou individuel selon le cas. Accompagnement dans les démarches.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

19 places • durée de séjour variable (environ 1 mois et ne dépassant que très rarement 3 mois).

Avenue Hébergement Communautaire

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 254-2244

☎ 514 254-8858

✉ Courriel: maison@lavenuehc.org

Site Web: www.lavenuehc.org

Responsable de l'hébergement: Monsieur François Villemure

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement et dépannage.

Personnes visées

Jeunes hommes et femmes de 18 à 29 ans en difficulté.

Objectifs et missions

Offrir un cadre de vie favorable au rétablissement de l'autonomie du jeune adulte et développer son potentiel dans le but de contribuer à sa progression.

Activités et services

Dépannage (alimentaire, hygiène, transport, buanderie), relation d'aide et soutien émotif, soutien aux démarches d'intégration au travail, de retour aux études et/ou de recherche de logement, préparation à la vie autonome en logement, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

10 places • maximum de 6 mois.

Carrefour familial Hochelega

MAISON OXYGÈNE

☎ 514 655-6625

☎ 514 529-5646

✉ Courriel: oxygene@maisonoxygene.com

Site Web: www.maisonoxygene.com

Responsable de l'hébergement: Monsieur Manuel Prats

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement et suivi post-hébergement. Écoute téléphonique et référence.

Personnes visées

Pères et enfants vivant des difficultés.

Objectifs et missions

Offrir des services d'hébergement et de support à des pères et leurs enfants vivant une situation de détresse liée à des difficultés familiales, sociales ou personnelles et qui souhaitent consolider leur lien avec leur enfant. Par ses actions, la Maison Oxygène prévient l'itinérance familiale, les situations de violence conjugale et familiale et favorise le renforcement des liens père-enfant.

Activités et services

Écoute, évaluation des besoins, soutien, suivi et référence. Rencontre d'entraide pour les pères, activités pères-enfants, fin de semaine pères/enfants et répit. Soupers communautaires.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

7 places-pères avec enfants • séjour selon les besoins, 3 mois en moyenne.

C.A.S.A. Bernard-Hubert

J 450 442-4777

☎ 450 442-1953

Courriel: casa.bernardhubert@videotron.ca

Site Web: www/la-casa-bernard-hubert.org

Responsable de l'hébergement: Madame Claire Desrosiers

Territoire d'intervention: Montréal

Champs d'action

Hébergement court terme, soutien individuel et collectif, service alimentaire.

Personnes visées

Hommes de 18 ans et plus, en rupture avec leur entourage, sans-abri et sans ressource (s) financière (s)

Objectifs et missions

Réintégration sociale des personnes séjournant à la C.A.S.A. Accueil, hébergement, soutien, encadrement et suivi psychosocial d'hommes en quête d'une plus grande autonomie et désirant s'investir dans une démarche de réinsertion sociale, grâce à une aide adaptée à leurs besoins.

Activités et services

Services d'évaluation, d'orientation et de référence. Encadrement psychosocial, suivi individuel, ateliers et séances de groupe, activités récréatives, écoute et soutien.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

20 places, dont 5 places pour les 31 ans et plus et 2 pour père avec enfant(s) • maximum de 6 mois.

Chainon (Le)

J 514 845-0151

☎ 514 844-4180

Courriel: hebergement@lechainon.org

Site Web: www.lechainon.org

Responsable de l'hébergement: Madame Dominique Blouin

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain et autres régions

Champs d'action

Maison d'hébergement pour femmes en difficulté. Accueil de nuit, hébergement court et long terme. Suivi post-hébergement.

Personnes visées

Femmes en difficulté de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Offrir de l'hébergement et du soutien à des femmes qui vivent toutes sortes de difficultés. Maintenir la mission de respect et d'accueil inconditionnel selon l'intuition de la fondatrice, Yvonne Maisonneuve.

Activités et services

Hébergement, écoute et référence, soutien et accompagnement dans les démarches.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

12 lits • accueil de nuit, hébergement temporaire.

20 places, court terme • de 1 jour à 6 semaines.

15 chambres individuelles, court et moyen terme • de 3 mois à 1 an.

En marge 12-17

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 849-7117

☎ 514 849-7292

Courriel: enmarge1217@videotron.ca

Site Web: www.enmarge1217.ca

Responsable de l'hébergement: Madame Manon Harvey

Territoire d'intervention: Province de Québec

Champs d'action

Hébergement, information et formation, suivi psychosocial, prévention, défense de droits, groupe de soutien pour les parents.

Personnes visées

Garçons et filles mineurs qui se retrouvent dans la rue, en fugue, abandonnés et plus ou moins ancrés dans le mode de vie de la rue. Parents aux prises avec la fugue et la réalité de leur enfant.

Objectifs et missions

Offrir des services d'aide et d'hébergement aux jeunes en difficulté de 12 à 17 ans et des services d'aide à leurs parents.

Activités et services

Dépannage de trois jours, hébergement court terme, suivi post-hébergement, travail de rue, service aux familles.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

7 places • maximum de 1 mois, possibilité de renouvellement.

2 places de dépannage • maximum de 3 nuits, puis 1 nuit par semaine.

Escalier (L')

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 252-9886

☎ 514 252-8207

Courriel: habitationescalier@videotron.ca

Site Web: www.distributionescalier.com

Responsable de l'hébergement: Monsieur Jacques Baillargeon

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement, suivi psychosocial, insertion au travail, etc.

Personnes visées

Jeunes hommes et femmes de 18 à 30 ans en difficulté et sans-abri ou à risque de le devenir.

Objectifs et missions

Offrir des logements économiques et salubres.

Activités et services

Hébergement sous forme de partage de logement, suivi individuel, rencontre de groupe, suivi post-hébergement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

20 places, dont 12 pour les hommes et 8 pour les femmes, dans

5 logements • maximum de 1 an.

Exode (L')

☎ 514 255-7727

☎ 514 255-7728

Courriel: martinlafortune@maison-exode.org

Site Web: www.maison-exode.org

Responsable de l'hébergement: Monsieur Martin Lafortune

Territoire d'intervention: Province de Québec

Champs d'action

Hébergement et dépannage, contrat de services avec Dollard-Cormier, pour une durée de séjour de 14 jours. Réinsertion sociale, hommes et femmes ayant une problématique en dépendance pour une durée de séjour de 3 mois minimum.

Personnes visées

Hommes et femmes de 18 ans et plus ayant une problématique de dépendance.

Objectifs et missions

Accroître le potentiel de réhabilitation et de réinsertion sociale des personnes alcooliques et toxicomanes, en favorisant des valeurs d'abstinence et de dignité, réduisant par le fait même la tendance à la rechute.

Activités et services

Programmes et services certifiés par le Ministère de la santé et des services sociaux.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

14 places en dépannage • maximum de 14 jours

19 places en réinsertion sociale • minimum de 3 mois

Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 522-3198

☎ 514 522-6256

Courriel: info@fjttm.org

Site Web: www.fjttm.org

Responsable de l'hébergement: Madame Jeannine Rouja

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logements à prix modique, chauffés et meublés. Soutien professionnel par le biais d'un suivi individuel et régulier d'un projet de vie (santé, scolarité, emploi, formation, etc.).

Personnes visées

Jeunes femmes et hommes de 17 à 24 ans à risque d'itinérance.

Objectifs et missions

Encourager l'insertion sociale et l'autonomie résidentielle des jeunes.

Activités et services

Volet hébergement: logement à prix modique, soutien communautaire, salon, salle à manger, cuisine et support informatique.

Volet animation: activités sportives, ludiques et culturelles, ateliers de formations et/ou d'information, rencontres individuelles et de groupe.

Volet soutien professionnel: Rencontres individuelles adaptées aux besoins des jeunes, aide et support à l'emploi, à la scolarisation et à la formation. Services offerts 24 h/7.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

21 chambres • maximum de 1 an.

Maison du Père

LE TRANSIT

☎ 514 845-0168
 ☎ 514 845-2108

Courriel: manon.dubois@maisondupere.org
 Site Web: www.maisondupere.org

Responsable de l'hébergement: Madame Manon Dubois
 Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Séjour avec programme de réhabilitation sociale et soutien à l'emploi.

Personnes visées

Hommes sans-abri de 25 ans et plus en réinsertion sociale.

Objectifs et missions

Offrir un programme de réinsertion sociale à des hommes en difficulté.

Activités et services

Séjour avec programme de réhabilitation sociale et soutien à l'emploi. Chambres et studios supervisés. Service d'accompagnement social: soutien pour renouveler les cartes d'identité, pour une inscription à l'aide sociale, pour la recherche de logement, pour un centre de thérapie, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

31 lits pour séjours supervisés • maximum de 3 à 6 mois

Maison Marguerite de Montréal

☎ 514 932-2250
 ☎ 514 270-7343

Responsable de l'hébergement: Madame Martine Rousseau
 Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Centre d'hébergement à court et à long terme, 24 h / 7.

Personnes visées

Femmes seules de 18 ans et plus, sans-abri et en période de crise psychosociale.

Objectifs et missions

Offrir de l'hébergement à court terme pour femmes seules et en détresse, pourvoir à leurs besoins essentiels, assurer une nourriture substantielle. Offrir une attention individuelle, redonner à ces femmes la confiance et les ressources nécessaires à leur rétablissement. Offrir en location des unités résidentielles de transition à des femmes seules ayant des revenus faibles ou modestes, en vue de favoriser leur réinsertion sociale.

Activités et services

Accueil, écoute, hébergement, identification des besoins, information, référence, alimentation, comptoir vestimentaire, soins d'hygiène, artisanat, sorties culturelles, trousse de départ, accompagnement, suivi post-hébergement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

18 places • maximum de 6 semaines.

Maison Tangente

J 514 252-8771

☎ 514 252-9829

Courriel: maisontangente@sympatico.ca

Responsable de l'hébergement: Madame Johanne Cooper

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement à court et moyen terme, 24 h / 7. Dépannage de nuit. Suivi post-hébergement.

Personnes visées

Hommes et femmes sans-abri de 18 à 25 ans.

Objectifs et missions

Contribuer à la progression du jeune adulte vers l'autonomie. Subvenir aux besoins primaires. Valoriser la personne en favorisant l'enrichissement de l'environnement social de la personne, le développement d'un sentiment d'appartenance à un réseau social et l'autonomie sociale, politique et financière, par la prise de conscience et l'actualisation.

Activités et services

Évaluation des besoins, plan conjoint de séjour, écoute active et relationnelles, académiques et/ou professionnelles. Information, orientation et référence, service d'apprentissage socio-économique.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

15 places • maximum de 1 an.

Maisons de l'Ancre

J 514 374-5573

☎ 514 725-0774

Courriel: info@lesmaisonsdelancre.org

Site Web: www.lesmaisonsdelancre.org

Responsable de l'hébergement: Madame Diane Fortin

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement dans un objectif de réinsertion sociale. Appartement satellite. Suivi psychosocial.

Personnes visées

Femmes de 18 ans à 60 ans en difficulté et aux prises avec des problèmes sociaux variés.

Objectifs et missions

Principe de solidarité et de respect dans un but de reprise de confiance en soi, d'autonomie et de réappropriation de pouvoir sur sa vie. Offrir, en complémentarité aux services offerts par les centres de dépannage pour femmes itinérantes, un hébergement à plus long terme à des femmes aux prises avec des problèmes psychosociaux tels que la toxicomanie, les troubles de comportement, l'isolement social et affectif. Offrir un soutien continu dans leur démarche vers l'autonomie.

Activités et services

Suivi individuel avec plan d'intervention offert par des intervenantes. Suivi psychosocial, accompagnement, ateliers, référence, distribution alimentaire, distribution de carte d'autobus, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

1 appartement satellite pour 2 femmes • maximum 1 an.
9 places au foyer de groupe • entre 6 mois et 2 ans.

Mission Bon Accueil

☎ 514 935-6396

☎ 514 935-3165

Courriel: clanoie@missionba.ca

Site Web: www.missionbonaccueil.com

Responsable de l'hébergement: Monsieur Claude Lanoie

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement d'urgence court et moyen terme, au refuge, en période hivernale seulement. Nourriture, relation d'aide, insertion socioprofessionnelle.

Personnes visées

Hommes itinérants entre 18 et 65 ans.

Objectifs et missions

En tant qu'organisme chrétien non confessionnel et sans but lucratif, offrir compassion et espoir aux personnes démunies de Montréal par l'intermédiaire de services sociaux et pastoraux.

Activités et services

Repas, hébergement, plateau de travail, sécurité, cuisine, conciergerie, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

40 lits au refuge • maximum de 3 à 6 mois, période hivernale seulement.

Passages

☎ 514 875-8119

☎ 514 875-6070

Courriel: passages_hebergement@videotron.ca

Site Web: www.maisonpassages.com

Responsable de l'hébergement: Madame Valérie Boucher

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement.

Personnes visées

Jeunes femmes de 18 à 30 ans en difficulté, vivant en situation d'itinérance, ayant des problématiques multiples (santé mentale et santé physique, toxicomanie, violence, etc.)

Objectifs et missions

Offrir un lieu d'accueil et d'hébergement. Contribuer à améliorer les conditions de vie, de santé et de sécurité des jeunes femmes accueillies et les soutenir dans les démarches leur permettant de reprendre du pouvoir sur leur vie.

Activités et services

Services: accueil, soutien, référence et services relatifs à l'hébergement.
Autre volet de Passages: volet d'insertion (pour information, appelez au 514-875-5807, poste 24).

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

16 places • dépannage • maximum de 3 jours. Court terme: maximum de 1 mois. Moyen terme: maximum de 4 mois.

Ressources jeunesse de Saint-Laurent

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 748-0202

☎ 514 747-3883

Courriel: info@rjsl1410.com

Site Web: www.rjsl.ca

Responsable de l'hébergement: Monsieur Sylvain Turcotte

Territoire d'intervention: Ville Saint-Laurent

Champs d'action

Hébergement et dépannage.

Personnes visées

Jeunes hommes et femmes de 16 à 22 ans qui vivent la solitude, le manque de soutien parental et la crise du logement.

Objectifs et missions

Offrir un service temporaire aux jeunes en difficulté et les aider à reprendre confiance en eux-mêmes et en la vie. Favoriser l'intégration sociale des jeunes adultes.

Activités et services

Service d'accueil, d'intégration et de référence, hébergement et dépannage, transit vers l'autonomie, développement communautaire, groupe de soutien à l'externe.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

11 places, dont 1 de dépannage • maximum de 6 mois.

Rue des femmes (La)

☎ 514 284-9665

☎ 514 284-6570

Courriel: info@laruedesfemmes.org

Site Web: www.laruedesfemmes.org

Responsable de l'hébergement: Madame Suzanne Bourret

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Gîte de nuit, hébergement temporaire, centre de jour.

Personnes visées

Femmes itinérantes et en difficulté de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Donner accès à des espaces sécuritaires et non-discriminatoires de jour et de nuit. Assister les femmes itinérantes et en difficulté, conscientiser et éduquer la population à la réalité de ces femmes ainsi qu'à l'oppression et à la violence qu'elles subissent.

Activités et services

Repas, ressources d'aide, services juridiques, de santé et d'hébergement, activités de créativité par l'art-thérapie, suivi individuel et dans la communauté. Gîte de nuit, hébergement temporaire et centre de jour, ouvert 24 h/7, avec des services d'écoute et de relation d'aide. Accès à des interventions thérapeutiques, accompagnement dans une démarche de prise en charge. Lieu sécuritaire avec des repas sains, des espaces de repos, un vestiaire, un service de dépannage aux besoins essentiels (nourriture, produits hygiéniques, etc.)

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

7 places à court terme • maximum de 2 mois.

6 places à moyen terme • de 6 mois à 1 an.

Service d'hébergement Saint-Denis
AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 374-6673

☎ 514 374-2062

Courriel: heberg.stdenis@rocler.qc.ca

Site Web: www.hebergementsstdenis.com

Responsable de l'hébergement: Madame Shirley Trigg

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement court et moyen terme et suivi post-hébergement.

Personnes visées

Jeunes hommes et femmes de 15 à 20 ans.

Objectifs et missions

Accueillir une jeune population mixte entre 15 et 20 ans vivant des situations difficiles. Offrir gîte et couverts et prévenir l'itinérance. Offrir un milieu de vie susceptible de venir en aide aux jeunes dans un but de lutter contre l'isolement social.

Activités et services

Intervention individuelle, intervention de groupe, intervention familiale (médiation), suivi post-hébergement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

9 chambres individuelles • maximum de 6 mois.

Sydalis
CENTRE SIDA SECOURS

☎ 514 842-4439

☎ 514 842-2284

Courriel: sidassecours@hotmail.com

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement d'urgence court et moyen terme.

Personnes visées

Hommes et femmes de 18 ans et plus, atteints du VIH/Sida et pouvant vivre des troubles associés (santé mentale, itinérance, toxicomanie).

Objectifs et missions

Donner un accès à des soins de santé à des personnes vulnérables visant de l'exclusion. Approche de réduction des méfaits. Améliorer la qualité de vie ainsi que la santé physique et mentale des personnes.

Activités et services

Hébergement, suivi médical et accompagnement dans les démarches.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

10 places • maximum de 3 mois.

Tournant (Le)

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 523-2157

☎ 514 523-5094

Courriel: tournant@aubergeletournant.org

Site Web: www.aubergeletournant.org

Responsable de l'hébergement: Madame Sylvie Barbeau

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Accueil, accompagnement, hébergement.

Personnes visées

Jeunes hommes de 18 à 29 ans sans domicile fixe, vivant la pauvreté, la désaffiliation sociale et ayant un mal de vivre.

Objectifs et missions

Répondre aux besoins de base, briser l'isolement, accompagner, informer et favoriser l'apprentissage de l'autonomie. L'action vise à améliorer les conditions de vie immédiates des jeunes sans-abri et à prévenir une détérioration de leur situation.

Activités et services

Accueil, accompagnement, suivi individualisé, aide à la réalisation de projet, défense des droits, activités de groupe, préparation au départ en logement et suivi post-hébergement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

10 lits • maximum de 6 mois

Y des femmes

☎ 514 866-9441

☎ 514 867-1603

Courriel: servicesresidentiels@ydesfemmes.org

Site Web: www.ydesfemmesmtl.org

Responsable de l'hébergement: Madame Djana Pizzuti

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Résidence pour femmes en difficulté désirant participer à un programme de réinsertion sociale afin d'atteindre des objectifs spécifiques. Les femmes peuvent également participer aux divers programmes du Y des femmes tels que les services d'orientation et d'employabilité et le centre de bénévolat.

Personnes visées

Femmes seules en difficulté.

Objectifs et missions

Favoriser le pouvoir de s'accomplir.

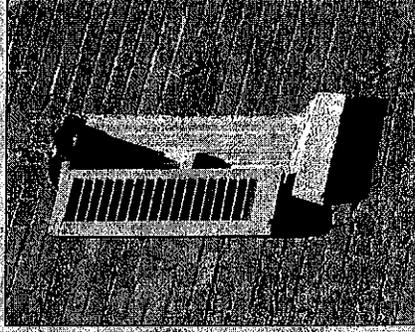
Activités et services

Le programme de réinsertion sociale offre deux volets. Le premier est un suivi individuel avec une intervenante et le deuxième comprend des loisirs et des activités de croissance personnelle en groupe.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

34 chambres • entre 2 et 18 mois, selon le besoin.

HÉBERGEMENT LONG TERME ET LOGEMENT DE TRANSITION



Arrêt-source

☎ 514 383-2335

☎ 514 383-8568

Courriel: info@arretsource.org

Site Web: www.arretsource.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Johanne Rome

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain et l'ensemble du territoire québécois

Champs d'action

Maison d'hébergement qui offre un programme de réinsertion sociale. Appartements supervisés pour les résidentes et services de post-hébergement pour les ex-résidentes.

Personnes visées

Femmes en difficulté âgées entre 18 et 30 ans.

Objectifs et missions

Offrir un milieu de vie chaleureux et sécurisant où il devient possible de retrouver la confiance en soi, de connaître ses forces, et ses limites, de s'organiser pour répondre de façon adéquate à ses besoins, de faire l'apprentissage de ses ressources et de celles de son environnement et de les utiliser à la création de son propre équilibre et plaisir de vivre. Venir en aide à de jeunes femmes adultes en difficulté qui demandent de l'accompagnement et du temps afin de se découvrir une niche sociale à la mesure de leurs talents et de leurs désirs.

Activités et services

Services de soutien, référence et d'accompagnement assurés par une

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

9 places dans la maison principale et 9 autres places dans les différents appartements • maximum de 2 ans.

BonSecours

RÉSIDENCE OMER DESCHÊNES

☎ 514 935-8882

☎ 514 935-9760

Courriel: info@bonsecours.info

Site Web: www.bonsecours.info

Responsable de l'hébergement et du logement:

Monsieur Gaëtan Brière

Territoire d'intervention: Montréal

Champs d'action

Suivi post-hébergement après thérapie en logement social.

Personnes visées

Hommes itinérants alcooliques et toxicomanes de 25 ans et plus.

Objectifs et missions

Programme de réinsertion sociale en logement, pour une durée de deux ans, pour les itinérants alcooliques et toxicomanes.

Activités et services

Suivi individuel. Accompagnement personnalisé selon les besoins. Références vers le milieu. Réseau d'entraide et autres activités permettant la réinsertion sociale.

équipe d'intervenantes 24 h/24. Les jeunes femmes bénéficient d'un soutien pour le retour au travail, le retour aux études, la prévention de la rechute (toxicomanie, alcoolisme) et pour leur équilibre émotionnel (santé mentale, etc.). Un programme d'activités diversifiées leur est également offert.

SURPLUS DE TEXTE P.44

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

23 logements • maximum de 2 ans.

Bureau Consultation Jeunesse

☎ 514 274-9887

☎ 514 271-3370

Courriel: info@bcj14-25.org

Site Web: www.bcj14-25.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Monsieur Gilles Tardif, coordonnateur

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Implication citoyenne et action communautaire.

Personnes visées

Jeunes hommes et femmes de 14 à 25 ans, pour l'ensemble des services, et 17-22 ans pour l'hébergement.

Objectifs et missions

Soutenir les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie, dans la recherche de solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Activités et services

Ligne téléphonique d'intervention jeunesse, groupes jeunes mères et jeunes pères, groupes jeunes femmes, médiation familiale, travail de milieu, accompagnement et référence, projets pour le raccrochage scolaire, projets de rapprochements culturels, projets concernant la défense de droits des jeunes ainsi que des services d'hébergement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

32 places dans la région métropolitaine • maximum d'un 1 an avec possibilité de prolongation de 6 mois; 2 ans pour les jeunes mères.

Cap Saint-Barnabé MAISON L'ESPÉRANCE

☎ 514 251-2081

☎ 514 251-0577

Courriel: capsaintbarnabe@videotron.ca

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Jeannelle Bouffard

Territoire d'intervention: Hochelaga-Maisonneuve

Champs d'action

Hébergement avec supervision externe.

Personnes visées

Hommes et femmes âgés de 25 à 60 ans.

Objectifs et missions

Permettre à des personnes qui vivent des problèmes légers de santé mentale de développer leur autonomie en logement ainsi que des habitudes de vie pour y parvenir (saine alimentation, entretien du logement, prise de médicaments, rendez-vous médicaux, etc.).

Activités et services

Identification d'un projet de croissance personnelle. Rencontres individuelles. Soutien en situation d'urgence. Accès à une salle commune pour socialiser et pour un accès à différents services collectifs.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

11 logements • maximum de 5 ans.

C.A.S.A. Bernard-Hubert

LE RELAIS

☎ 450 443-6695
☎ 450 443-6695

Courriel: appartementslerelais@yahoo.ca
Site Web: www.la-casa-bernard-hubert.org

Responsable de l'hébergement et du logement:
Madame Claire Desrosiers

Territoire d'intervention: Montréal

Champs d'action

Logement de transition, moyen et long terme, soutien communautaire, suivi psychosocial, activités de groupe.

Personnes visées

Hommes de 18 ans et plus. La candidature est évaluée par un comité d'admission.

Objectifs et missions

Réinsertion sociale par l'apprentissage de la stabilité résidentielle en logement, l'accompagnement et l'entraide par les pairs à partir d'un projet de vie actif.

Activités et services

Suivi psychosocial, accompagnement, référence, ateliers thématiques de groupe.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR
41 places • maximum de 30 mois.

Centre Naha

☎ 514 259-9962 ou sans frais 1 877 259-9962
☎ 514 259-9387

Courriel: s.pageon@centrenaha.org
Site Web: www.centrenaha.org

Responsable de l'hébergement et du logement:
Monsieur Sébastien Pageon, directeur général
Monsieur Pierre Dumais, directeur clinique

Territoire d'intervention:
Mercier et Hochelaga-Maisonneuve, Montréal

Champs d'action

Service d'hébergement, aide communautaire.

Personnes visées

Aide communautaire pour les résidents et résidentes du quartier. Hébergement pour les hommes de 35 ans et plus aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et/ou d'itinérance.

Objectifs et missions

La mission principale est de favoriser la réinsertion sociale d'hommes aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et/ou d'itinérance. Soutien aux personnes dans le besoin par une aide alimentaire, vestimentaire et, s'il y a lieu, par l'apport de mobilier d'appoint.

Activités et services

Aubainerie Naha, distribution alimentaire pour des familles du secteur.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR
20 places • de 9 à 12 mois ou en fonction de l'atteinte des objectifs de l'individu.

Diners St-Louis

LE BUNKER

☎ 514 521-8619

☎ 514 521-6019

Courriel: info@diners-st-louis.org

Site Web: www.diners-st-louis.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Monsieur Gabriel Martin

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement de transition avec soutien communautaire.

Personnes visées

Jeunes de 18 à 30 ans en difficulté.

Objectifs et missions

Réinsertion sociale pour jeunes adultes en difficulté ou itinérants. Développement de la pratique citoyenne du jeune.

Activités et services

Suivi individuel, support, accompagnement, implication communautaire et citoyenne. Soutiens communautaires. Développement de plan d'action personnel.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

7 logements • maximum de 2 ans.

Entre-Gens (L')

LE BUNKER

☎ 514 722-1851

☎ 514 722-7384

Courriel: appart.ccre-g@fqccl.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Marylise Morin

Madame Héléne Dagenais

Territoire d'intervention:

Montréal (priorité aux résidents de Rosemont)

Champs d'action

Appartements de transition avec soutien communautaire.

Personnes visées

Jeunes adultes de 18 à 30 ans ayant eu des difficultés et qui sont soit en démarche, soit prêts à se mettre en action pour améliorer leur situation et accroître leur autonomie. Développement d'un projet de vie.

Objectifs et missions

Offrir une stabilité aux jeunes adultes à risque d'itinérance qui facilitera un retour sur le marché du travail ou aux études. Offrir un encadrement favorisant la prise en charge et l'atteinte d'objectifs réalistes de séjour.

Activités et services

5 logements 3 1/2 meublés et équipés. Suivi individuel hebdomadaire et rencontres de groupe. Support, accompagnement, écoute et référence. Possibilité d'autres activités avec le projet « 1000 et 1 usages ».

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

5 places – maximum de 2 ans.

En marge 12-17

AUBERGE DU CŒUR

Ouverture prévue en septembre 2011

☎ 514 849-7117

☎ 514 849-7292

Courriel: enmarge1217@videotron.caSite Web: www.enmarge1217.ca

Responsable de l'hébergement: Madame Manon Harvey

Territoire d'intervention: Province de Québec

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Hommes et femmes âgés de 16 à 22 ans, connus de la ressource.

Objectifs et missions

Offrir des services d'aide et de logement aux jeunes en difficulté.

Activités et services

Logement social, suivi psychosocial, activités diverses.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

5 logements • maximum 1 an.

Logis Phare

☎ 514 523-3135

☎ 514 523-4011

Courriel: info.logisphare@videotron.caSite Web: www.cran.qc.ca/usagers/logis-phare

Responsable du logement: Monsieur Daniel Harpin

Territoire d'intervention: Province de Québec

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Familles, femmes, femmes enceintes, hommes ou personnes avec enfant(s) de 0 à 5 ans souscrivant à un programme de substitution aux opioïdes.

Objectifs et missions

Favoriser l'accompagnement et la socialisation chez les familles, la promotion des habiletés parentales, le développement de leur autonomie et de leurs compétences dans le but de faciliter leur intégration sociale. Logis Phare vise également la prévention des risques pour l'enfant et la famille; il peut ainsi proposer une alternative au placement des enfants en famille d'accueil.

Activités et services

Logement social. Suivi psychosocial, halte-répét et cuisines collectives.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

7 appartements supervisés (3 1/2 et 4 1/2) • maximum de 2 ans, avec possibilité de renouvellement pour 1 an supplémentaire.

Logis Rose-Virginie

APPARTEMENTS ROSEMONT • HABITATIONS PELLETIER

APPARTEMENTS ROSEMONT

☎ 514 374-5811

☎ 514 593-8204

Courriel:

arondeau@logisrosevirginie.org

Site Web:

www.logisrosevirginie.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Andréane Rondeau

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain, Rosemont

HABITATIONS PELLETIER

☎ 514 525-5036

☎ 438 333-3311

Courriel:

mjgagne@logisrosevirginie.org

Site Web:

www.logisrosevirginie.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Marie-Josée Gagné

Champs d'action

Logements supervisés et subventionnés.

Personnes visées

Femmes en difficulté (santé mentale, toxicomanie, jeu, dysfonctionnement social) de 18 ans et plus, semi-autonomes.

Objectifs et missions

Offrir un logement stable et sécuritaire aux femmes en difficulté ainsi qu'un accompagnement afin de développer leur autonomie, améliorer leur qualité de vie et se réinsérer socialement.

Activités et services

Suivis et interventions ponctuelles. Soupers communautaires. Accompagnement et plans d'intervention.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

Appartements Rosemont: 21 logements • maximum de 3 ans.

Habitations Pelletier: 26 logements • maximum de 3 ans.

Maison du Père

LE TRANSIT

☎ 514-845-0168

☎ 514 845-2108

Courriel: daniel.dumont@maisondupere.org

Site Web: www.maisondupere.org

Responsable de l'hébergement et du logement: Monsieur Daniel Dumont

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Chambres et studios supervisés. Séjour avec programme de réinsertion sociale et soutien à l'emploi.

Personnes visées

Hommes sans-abri de 25 ans et plus désirant entreprendre une démarche de réinsertion sociale.

Objectifs et missions

Offrir un programme de réinsertion sociale à des hommes en difficulté.

Activités et services

Séjour avec programme de réinsertion sociale et soutien à l'emploi. Chambres simples ou doubles et studios supervisés. Service d'accompagnement social: soutien pour renouveler les cartes d'identité, pour une inscription à l'aide sociale, pour la recherche de logement, pour un centre de thérapie, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

40 chambres supervisées simples ou doubles et 20 studios supervisés • de 6 à 18 mois.

Maison grise de Montréal

☎ 514 722-0009

☎ 514 722-1588

Courriel: info@lamaisongrise.org

Site Web: www.lamaisongrise.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Danjelle Rouleau

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement transitoire de moyen à long terme, soutien et accompagnement psychosocial de femmes violentées et en difficulté. Suivi post-hébergement. Soutien communautaire pour les femmes ne nécessitant pas d'hébergement.

Personnes visées

Femmes seules, âgées entre 30 et 60 ans, ayant des problèmes de dysfonctionnement social, résultant soit d'un problème de santé mentale (dépression, anxiété, trouble relationnel, etc.), de violence conjugale ou autre forme d'abus ou de dépendance.

Objectifs et missions

Procurer aux résidentes un chez-soi ouvert, chaleureux et non institutionnel. Favoriser leur reconstruction personnelle par la mobilisation en respectant leur rythme. Les encourager à se responsabiliser face à leurs choix et à reprendre le contrôle de leur vie. Les aider et les motiver à trouver les ressources communautaires et sociales les mieux adaptées à leur cheminement et à leurs aptitudes. Les soutenir dans leur démarche vers l'autonomie en vue d'une réinsertion sociale et d'un engagement envers elles-mêmes.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

11 places • maximum de 2 ans.

MAISON MARGUERITE DE MONTRÉAL

☎ 514 932-2250

☎ 514 932-5349

Courriel: maisonmarguerite@qc.aira.com

Site Web: www.maisonmarguerite.com

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Martine Rousseau

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement de transition.

Personnes visées

Femmes seules ayant des revenus faibles ou modestes.

Objectifs et missions

Offrir en location des unités résidentielles de transition à des femmes seules ayant des revenus faibles ou modestes, en vue de favoriser leur réinsertion sociale. Les objectifs spécifiques sont de développer une plus grande autonomie, briser la solitude, orienter les femmes vers des services externes et les aider à développer et maintenir une meilleure qualité de vie.

Activités et services

Offrir un studio meublé à titre provisoire avec service de soutien psychosocial et communautaire. Offrir un accompagnement dans les démarches et des visites en milieu de vie.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

18 studios • maximum de 4 ans.

Activités et services
Hébergement sécuritaire dans des studios meublés 1/2. Présence
d'intervenants 24 h/7 par semaine. Suivi psychosociaux hebdoma-
daires avec une intervenante désignée. Plan d'intervention person-
nalisé pour chaque résident, accompagnement et référence. Pro-
gramme d'ateliers de croissance personnelle, de cours d'auto-défense,
etc. Dans occasionnels de produits de base. Activités communautaires
et thématiques, sorties de groupe, etc. Suivi post-hébergement.

SURPLUS DE TEXTE P.56

Méta d'Âme

☎ 514 528-9000

☎ 514 527-6999

Courriel: administration@metadame.org

Site Web: www.metadame.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Monsieur Guy-Pierre Lévesque

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain et Rive-Sud

Champs d'action

Logement avec soutien pour favoriser la réinsertion sociale des personnes dépendantes aux opioïdes et ayant un faible revenu.

Personnes visées

Hommes et femmes démunis, sans ressource et recevant des traitements pour la dépendance aux opioïdes, pouvant être atteintes d'hépatite C et/ou VIH-sida, itinérantes ou à haut risque de le devenir.

Objectifs et missions

Ce projet vise à créer un milieu de vie dynamique tout en valorisant l'empowerment. Chaque résident de Prométhéus aura un « projet de vie ». Les intervenants de Prométhéus, de concert avec les organismes référents, vont accompagner les résidents pour les aider à atteindre leurs objectifs personnels (par exemple un retour aux études).

Activités et services

L'organisme Méta d'Âme et son centre de jour sont au rez-de-chaussée du bâtiment de Prométhéus. Méta d'Âme continue d'offrir les mêmes services: accès aux programmes de méthadone, aide et référence pour trouver des logements et de l'aide alimentaire, activités de loisirs, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

22 logements • de 1 à 3 ans.

Mission Bon Accueil

RÉSIDENCES BON ACCUEIL

☎ 514 937-3684

☎ 514 906-0235

Courriel: pmarabella@missionba.com

Site Web: www.missionbonaccueil.com

Responsable de l'hébergement et du logement:

Monsieur Paolo Marabella

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement moyen terme, programmes de traitement contre la dépendance. Insertion socioprofessionnelle.

Personnes visées

Hommes souffrant de dépendances, hommes itinérants voulant suivre un traitement.

Objectifs et missions

En tant qu'organisme chrétien non confessionnel et sans but lucratif, offrir compassion et espoir aux personnes démunies de Montréal par l'intermédiaire de services sociaux et pastoraux.

Activités et services

Hébergement, repas, gymnase, services psychosociaux et pastoraux, plateau de travail diversifié, cours d'insertion socioprofessionnelle et d'informatique, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

25 studios • maximum de 15 mois.

25 studios en intégration sociale • maximum de 2 ans.

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 748-0202

☎ 514 747-3883

Courriel: rosalie.boulay@rjsl1410.com

Site Web: www.rjsl.ca

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Rosalie Boulay

Territoire d'intervention: Saint-Laurent

Champs d'action

Appartements supervisés.

Personnes visées

Jeunes hommes et femmes de 18 à 25 ans.

Objectifs et missions

Stabiliser les jeunes au niveau résidentiel et leur permettre d'aller jusqu'au bout de leur projet de vie.

Activités et services

Référence, transit vers l'autonomie, développement communautaire, groupe de soutien à l'externe.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

34 places dans des logements 3-1/2 • maximum de 3 ans.

Rue des femmes (La)

MAISON OLGA

☎ 514 284-9665

☎ 514 284-6570

Courriel: info@laruedesfemmes.org

Site Web: www.laruedesfemmes.org

Responsable de l'hébergement et du logement:

Madame Suzanne Bourret

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement, suivi post-hébergement dans la communauté.

Personnes visées

Femmes itinérantes et en difficulté de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Donner accès à des espaces sécuritaires et non discriminatoires, de jour et de nuit. Assister les femmes itinérantes et en difficulté, conscientiser et éduquer la population à la réalité de ces femmes et à l'oppression et à la violence qu'elles subissent.

Activités et services

Repas, ressources d'aide, de services juridiques, de santé et d'hébergement, activités de créativité par l'art-thérapie, suivi individuel et dans la communauté. Accès à des interventions thérapeutiques, accompagnement dans une démarche de prise en charge. Lieu sécuritaire avec des repas sains, espaces de repos, vestiaire, service de dépannage aux besoins essentiels (nourriture, produits hygiéniques, etc.)

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

7 places • durée indéterminée.

Sac-à-dos

Ouverture prévue en décembre 2011

☎ 514 393-8868

☎ 514 393-9848

Courriel: sacados.org@gmail.com

Site Web: www.le-sac-a-dos.ca

Responsable de l'hébergement et du logement:
Monsieur Richard Chrétien

Territoire d'intervention: Ville-Marie, Montréal

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Hommes et femmes en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Objectifs et missions

Offrir un logement stable et sécuritaire aux hommes et aux femmes en situation d'itinérance.

Activités et services

En lien avec les activités du centre de jour situé à côté: accompagnement, suivi, repas communautaires, activités diverses.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

15 studios • à long terme.

Sydalis

CENTRE AMARYLLIS

☎ 514 526-3811

☎ 514 526-3173

Courriel: maisonamaryllis@hotmail.com

Responsable de l'hébergement et du logement:
Madame Isabelle Montpas

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement long terme et soutien.

Personnes visées

Hommes et femmes âgés de 18 ans et plus, atteints du VIH/Sida et pouvant vivre des troubles associés (santé mentale, itinérance, toxicomanie).

Objectifs et missions

En fournissant de l'hébergement, favoriser la réinsertion sociale de personnes atteintes du VIH/Sida.

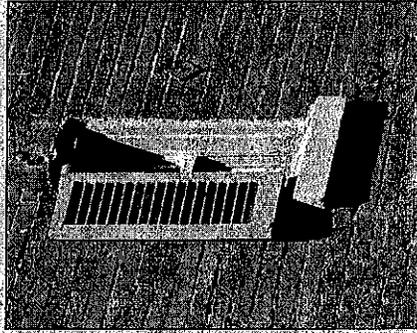
Activités et services

Hébergement et accompagnement.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

9 places • durée selon le besoin.

LOGEMENT SOCIAL AVEC SOUTIEN COMMUNAUTAIRE



Accueil Bonneau

MAISONS DE L'ACCUEIL BONNEAU

MAISON EUGÉNIE-BERNIER } 514 849-0787	MAISON PAUL GRÉGOIRE } 514 527-8512
MAISON CLAIRE MÉNARD } 514 982-0894	MAISON JOSEPH-VINCENT } 514 842-7838
Site web: www.accueilbonneau.com	
Responsable du logement: Monsieur Loïc Benetendi	
Territoire d'intervention: Montréal métropolitain	

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Hommes seuls avec profil itinérance. L'âge des résidents de la maison Claire Ménard est de 55 ans et plus. L'âge des résidents de la Maison Joseph-Vincent est de 45 ans et plus. Dans les 2 autres maisons, l'âge est de 25 et plus.

Objectifs et missions

Offrir un logis permanent, propre et sécuritaire à des hommes seuls ayant vécu l'itinérance. Supporter le maintien en logement et la stabilité résidentielle. Encourager la prise en charge individuelle et la participation à la communauté.

Activités et services

Support communautaire, écoute, aide, soutien et accompagnement. Repas communautaires.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

165 places dans les quatre maisons • durée illimitée.

Armée du salut

CENTRE BOOTH

} 514 514 932-2214, poste 249
☎ 514 932-1741
Courriel: centrebooth@bellnet.ca
Site web: www.armeedusalut.ca/hommes
Responsable du logement: Monsieur Luis Osorio
Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement et soutien. Réinsertion. Santé mentale et toxicomanie.

Personnes visées

Hommes de 18 ans et plus, à risque d'itinérance.

Objectifs et missions

Offrir l'hébergement, le soutien et le suivi individuel, avec une approche particulière selon le programme, en fonction des besoins et de l'autonomie des personnes.

Activités et services

Programme Delta: réinsertion après la thérapie.

Programme Gouvernail: hébergement pour hommes démunis.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

Programme Delta: 14 chambres • durée illimitée.

Programme Gouvernail: 107 chambres • durée illimitée.

Association Logement Amitié

☎ 514 931-5757

☎ 514 931-1440

Courriel: associationbenevole@bellnet.ca

Site web: www.assobenevoleamitie.cam.org/logement.htm

Responsable du logement: Madame Doratha Auger

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Unités résidentielles à prix modique avec soutien communautaire.

Personnes visées

Personnes qui ont un problème de santé mentale sévère et persistant, qui ont vécu l'itinérance ou qui sont jugées à risque de la vivre.

Objectifs et missions

Offrir des unités d'habitation décentes, sécuritaires, à prix modique avec services de soutien communautaire à des personnes qui ont un problème de santé mentale sévère et persistant, qui sont jugées à risque d'expérimenter la problématique de l'itinérance.

Activités et services

Intervenir en situation de crise ou de détresse. Offrir une écoute active et du counselling psychosocial. Offrir sécurité et intervenir s'il y a lieu. Distribuer la médication aux personnes qui en ont exprimé le besoin. Offrir de l'aide au budget pour les individus qui le demandent. Faire appel aux ressources appropriées s'il y a lieu. Mettre sur pied des activités de socialisation afin de créer un sentiment d'appartenance à la résidence.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

42 logements • durée illimitée.

Auberge Communautaire du Sud-Ouest AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 768-4774

☎ 514 768-7434

Courriel: lauberge@laubergecommunautaire.org

Site web: www.laubergecommunautaire.org

Responsable du logement: Madame Micheline Du Cap

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Hommes et femmes de 18 à 29 ans.

Objectifs et missions

Créer un réseau de soutien durable dans un environnement locatif. Le logement social avec soutien communautaire vise à améliorer les conditions de vie et de santé des jeunes, à consolider l'action de l'Auberge par le prolongement de son intervention, à prévenir le retour à la rue et à assurer un suivi post-hébergement en développant d'autres activités communautaires de soutien.

Activités et services

Accompagnement au départ, aide à l'aménagement, comptoir d'entraide, cuisines collectives, planification budgétaire, activités sociales, soupers communautaires, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

38 unités • durée illimitée.

Avenue Hébergement Communautaire

AUBERGE DU CŒUR

☎ 514 254-2244

☎ 514 254-8858

Courriel: petitesavenues@lavenuehc.org

Site web: www.lavenuehc.org

Responsable du logement: Madame Andréanne Tremblay

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logements transitoires en colocation. Logements sociaux avec soutien communautaire.

Personnes visées

Hommes et femmes en difficulté d'insertion résidentielle. Logements transitoires pour les 18 à 30 ans. Logements sociaux pour les 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Offrir du logement aux personnes à risque d'itinérance et un soutien dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Activités et services

Services d'accompagnement, d'écoute et de référence.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

Logements transitoires: 16 places supervisées et en colocation • séjours d'un an, renouvelables.

Logements sociaux: 39 logements, dont 20 subventionnés • baux de 3 mois à 1 an, renouvelables.

Brin d'Elles

☎ 514 866-9941, poste 518

☎ 514 861-1603

Courriel: servicesidentiels@ydesfemmes.org

Site web: www.ydesfemmesmtl.org

Responsable du logement: Madame Elizabeth Alarie

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Femmes seules et en difficulté de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Grâce au soutien communautaire, la Maison Brin d'Elles favorise la démarche de réinsertion sociale des locataires en brisant l'isolement vécu par les femmes aux prises avec des problématiques diverses.

Activités et services

Le soutien communautaire offert à la Maison Brin d'Elles comprend le volet « soutien et référence » et le volet « vie collective », dans lequel les activités communautaires (loisirs, cuisine collective, activités de formation, sorties variées, etc.) et la participation aux comités démocratiques sont vivement encouragées.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

22 logements 3 1/2 et 1 logement adapté pour personne à mobilité réduite • durée illimitée.

Cap Saint-Barnabé

MAISON VIAU • MAISON SAINTE-CATHERINE

☎ 514 251-2081

☎ 514 251-0577

Courriel: capsaintbarnabe@videotron.ca

Site web: www.danslarue.org

Responsable du logement: Madame Jeannelle Bouffard

Territoire d'intervention: Montréal

Champs d'action

Chambres offertes. Les modalités de soutien sont définies avec les personnes lors de la signature du bail.

Personnes visées

Maison Viau: les personnes visées sont des hommes seuls.

Maison Sainte-Catherine: les personnes visées sont des femmes seules. Les personnes rejointes expriment le besoin d'améliorer leurs conditions de vie. Elles souhaitent éviter de se retrouver dans la rue ou d'y retourner.

Objectifs et missions

Offrir une chambre salubre et sécuritaire pour des hommes et des femmes qui sont vulnérables ou qui travaillent à développer une plus grande autonomie. Apporter le soutien requis pour atteindre les objectifs qui sont fixés d'un commun accord au moment de la signature du bail. Permettre aux personnes d'améliorer leur qualité de vie et leur situation financière.

Activités et services

Rencontres individuelles. Accompagnement dans des démarches externes. Suivi du budget. Curatelle volontaire. Services reliés au plan d'intervention retenu.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

Maison Viau: 15 chambres • durée illimitée.

Maison Sainte-Catherine: 14 chambres • durée illimitée

Chainon (Le)

MAISON YVONNE MAISONNEUVE

☎ 514 987-9939

☎ 514 987-9939

Responsable du logement: Madame Diane Charest

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Chambres supervisées.

Personnes visées

Femmes en difficulté de 55 ans et plus.

Objectifs et missions

Offrir du logement à des femmes en difficulté. Maintenir dans sa flexion et son implication l'intuition de la fondatrice, Yvonne Maisonneuve, face aux personnes défavorisées, dans le respect, le secours immédiat et l'accueil inconditionnel.

Activités et services

Soutien, accompagnement, référence, prévention. Attention particulière accordée à la santé mentale et physique des résidentes. Service alimentaire.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

15 chambres individuelles avec pièce communautaire • durée illimitée selon l'autonomie physique de la personne

Chambreclerc

☎ 514 842-3677
 ☎ 514 842-3635

Courriel : administration@chambreclerc.org

Responsable du logement : Madame Isabelle Leduc

Territoire d'intervention : Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire d'intensité variable.

Personnes visées

Population mixte considérée difficile à loger du fait qu'elle doit composer avec diverses difficultés, principalement en lien avec l'itinérance, la santé mentale et la toxicomanie.

Objectifs et missions

Favoriser la stabilité résidentielle et la réinsertion sociale.

Activités et services

Réunions de locataires, présence quotidienne dans l'une des maisons, repas communautaires, cuisines collectives, promotion de la vie associative, assistance à la gestion de budgets et de médicaments, organisation d'activités culturelles et de loisirs, références et accompagnements, intervention de crise, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

41 unités réparties sur trois sites au centre-ville • durée illimitée.

Dianova

☎ 514 875-7013
 ☎ 514 875-5871

Courriel : dianova@dianova.ca

Site web : www.dianova.ca

Responsable du logement :

Madame Salina Ferrari, chargée de projet

Madame Lynda Savoie, responsable du soutien communautaire

Territoire d'intervention : Montréal

Champs d'action

Logement avec soutien communautaire.

Personnes visées

Femmes et hommes adultes en difficulté.

Objectifs et missions

Dianova est un organisme sans but lucratif engagé auprès des personnes vulnérables. Ses programmes de réhabilitation résidentiels et externes et de logements sociaux avec support communautaire visent à aider les personnes à retrouver leur autonomie.

Dianova offre ses services aux adultes au prise avec une dépendance et aux personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ou vivant de l'instabilité résidentielle ayant de la difficulté à se loger sur la marché locatif.

Activités et services

Suivi, écoute, soutien administratif, animation d'activités communautaires.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

20 chambres • durée illimitée.

Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

☎ 514 527-5720, poste 26 ou
 514 526-9089 (Florence Creamer pour le comité de sélection)
 ☎ 514 527-7388
 Courriel : communications.fohm@videotron.ca
 Site web : www.fohm.org
 Responsable du logement : Madame Jasmine Montplaisir
 Territoire d'intervention : Montréal

Champs d'action

Gestion sociale, immobilière, administrative et financière. Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Les personnes seules de 18 ans et plus, à faible revenu et à risque de marginalisation sociale.

Objectifs et missions

Offrir un logement propre, sécuritaire, permanent et financièrement abordable à des personnes économiquement défavorisées et ayant difficilement accès à un logement décent. Impliquer les locataires dans la gestion de leur maison.

Activités et services

Services de soutien communautaire qui inclut des activités favorisant l'acquisition des apprentissages de bases liés à la vie courante (hygiène, alimentation, etc.) en faisant la promotion de l'appropriation individuelle et collective des logements. Le soutien favorise aussi le lien

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

Plus de 200 OSBL d'habitation sont aujourd'hui membres de la FOHM. Ils représentent près de 5 000 unités de logement social permanent. La sélection des locataires se fait par les corporations et non par la FOHM • durée illimitée.

Habitations Oasis de Pointe-Saint-Charles

☎ 514 939-3781
 ☎ 514 939-1587
 Courriel : habitationsoasis@megaquebec.net
 Responsable du logement : Madame Céline Desjardins
 Territoire d'intervention : Sud-Ouest de Montréal

Champs d'action

Hébergement. Santé mentale.

Personnes visées

Hommes et femmes à faibles revenus de 18 ans et plus, autonomes et aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Objectifs et missions

Améliorer la qualité de vie des locataires et offrir un logement à prix modique.

Activités et services

Accueil, référence, soutien, intervention et activités communautaires, cuisines collectives.

avec d'autres ressources externes capables d'assurer un suivi quant aux problématiques psychosociales vécues par les locataires (toxicomanie, alcoolisme, sida, santé mentale, etc.)

SURPLUS DE TEXTE P.78

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

16 studios et 1 logement 2 1/2 • durée illimitée.

Ma Chambre

☎ 514 514 287-9511, poste 224

☎ 514 287-9766

Courriel: admin.machambre@bellnet.ca

Responsable du logement: Madame Astrid Voltaire

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social abordable avec soutien communautaire, gestion de maisons de chambres.

Personnes visées

Hommes et femmes de 18 ans et plus, seuls, autonomes et à faibles revenus avec des problèmes liés à l'itinérance, la santé mentale, l'alcoolisme, la toxicomanie, l'incarcération, le sida, etc.

Objectifs et missions

Offrir du logement à prix abordable et un soutien en milieu de vie. Favoriser l'autonomie, la stabilité et l'insertion sociale des personnes seules à faible revenu en leur offrant un logement sécuritaire et économique.

Activités et services

Référence vers des ressources externes adaptées aux besoins des résidents, soutien individuel, soutien à la vie collective, soutien au milieu de vie et à l'intégration sociale.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

77 unités de logements subventionnés (chambres et studios) • durée illimitée.

99 chambres et 7 studios dans différentes maisons de chambres • durée illimitée.

Maison du Père

RÉSIDENCE J.A. DE SÈVE

☎ 514 842-3739

☎ 514 843-6967

Courriel: sebastien.jarivee@maisondupere.org

Site web: www.maisondupere.org

Responsable du logement: Monsieur Sébastien Jarivee

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire pour hommes de 55 ans et plus.

Personnes visées

Hommes de 55 ans et plus, démunis, ayant vécu ou à risque de vivre une situation d'itinérance, en raison d'une dépendance ou d'une problématique reliée à la santé mentale.

Objectifs et missions

Offrir une chambre, des repas sains, des soins d'hygiène et de santé à des aînés ayant connu ou à risque de connaître une situation d'itinérance.

Activités et services

Logement permanent. Intervention au niveau social, médical et physique. Soutien dans les démarches personnelles, familiales ou autres.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

76 chambres individuelles et 3 chambres pré-résidences • durée illimitée.

Maison Lucien L'Allier

☎ 514 932-1898

☎ 514 932-5098

Courriel: maison-lucienlallier@videotron.ca

Responsable du logement: Monsieur Charles Robitaille

Territoire d'intervention: Montréal

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Personnes stabilisées ayant des problèmes de santé mentale lourds et persistants.

Objectifs et missions

Offrir des logements sociaux avec soutien communautaire à des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Favoriser leur réinsertion sociale et communautaire. Offrir des services de soutien et des activités.

Activités et services

Intervention individuelle et de groupe, cuisines collectives, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

21 chambres et 6 appartements de l'OMHM (appartements attribués aux locataires qui sont en chambre) • durée illimitée.

Maison Saint-Dominique LE BUNKER

☎ 514 845-7793

☎ 514 845-1444

Courriel: msd@qc.aira.com

Site web: www.maisonst-dominique.org

Responsable du logement: Madame Marie-Maud Sylvestre-Audette

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Hébergement abordable avec suivi psychosocial.

Personnes visées

Adultes à faibles revenus aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

Objectifs et missions

Offrir du logement abordable et convenable à des adultes seuls et défavorisés, dont plusieurs ont des problèmes de santé mentale et désirent pouvoir être indépendants. Fournir aide et support aux résidents dans leur quête d'autonomie, tout en visant leur réintégration sociale.

Activités et services

Accompagnement et suivi psychosocial, activités sociocommunitaires, réinsertion socioprofessionnelle.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

70 places • durée du séjour selon le besoin.

Mission Old Brewery

PAVILLON MARCELLE ET JEAN COUTU
PAVILLON LISE WATIER

☎ 514 866-6591

Courriel: gohana@oldbrewerymission.ca

Site web: www.oldbrewerymission.ca

Responsable du logement: Monsieur Georges Ohana

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire pour hommes et femmes adultes.

Personnes visées

Hommes et femmes démunis, ayant vécu ou à risque de vivre une situation d'itinérance, en raison d'une dépendance ou d'une problématique liée à la santé mentale.

Objectifs et missions

Offrir un logement permanent autonome avec soutien des animateurs et conseillers.

Activités et services

Logement permanent. Intervention au niveau social. Soutien dans les démarches personnelles, familiales ou autres au besoin.

Dans les autres institutions où il y a plus de 1 pavillon, les personnes visées sont plus précises. On repère le pavillon par Pavillon Marcelle et Jean Coutu, hommes, Pavillon Lise Watier, femmes. Ça aide pour les jeunes en haut!

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

Pavillon Marcelle et Jean Coutu: 30 unités pour hommes
• durée illimitée

Pavillon Lise Watier: 29 unités pour femmes • durée illimitée.

Passages

☎ 514 256-6952 (Hochelega-Maisonneuve)

☎ 438 380-4040 (Plateau Mont-Royal)

Courriel: passageslogement@videotron.ca

Site web: www.maisonpassages.com

Responsable du logement: Madame Geneviève Roberge

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire dans Hochelega-Maisonneuve et sur le Plateau Mont-Royal.

Personnes visées

Offrir des logements afin, entre autres, de permettre aux jeunes femmes ayant vécu en situation d'itinérance de vivre une expérience positive en logement et d'accroître leur stabilité résidentielle en leur offrant l'accès à des logements salubres, à prix abordable, avec soutien communautaire.

Objectifs et missions

Offrir un hébergement d'urgence aux hommes en difficulté.

Activités et services

Soutien aux jeunes femmes afin de favoriser leur stabilité résidentielle et de favoriser une cohabitation harmonieuse. Services: présence d'intervenantes sur les lieux, repas communautaires, activités collectives, accompagnements et référence.

Autre volet de Passages: volet d'insertion (pour information, appelez au 514 875-5807 poste 24).

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

14 logements • durée illimitée.

Refuge des jeunes de Montréal

☎ 514 259-2163

☎ 514 259-7520

Courriel: logementsocial@refugedesjeunes.org

Site web: www.refugedesjeunes.org/montreal

Responsable du logement: Monsieur Martin Thivierge

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Hommes de 18 à 24 ans, qui vivent à répétition une situation d'itinérance et qui sont aux prises avec une problématique de toxicomanie et/ou de santé mentale. À noter que le recrutement s'effectue au Refuge des Jeunes seulement.

Objectifs et missions

Briser le cycle de l'itinérance, accroître la stabilité résidentielle et contribuer à améliorer les conditions de vie. Briser l'isolement des personnes en soutenant leurs tentatives pour se développer un réseau social et d'entraide.

Activités et services

Activités communautaires. Soutien et accompagnement. Référence et suivi.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

18 logements • durée illimitée.

Réseau Habitation Femmes

☎ 514 875-9529

☎ 514 875-3697

Courriel: info@reseauhabitationfemmes.qc.ca

Responsable du logement: Madame Catherine Boucher

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Femmes seules et en difficulté âgées de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Développer et améliorer la qualité de vie des femmes en leur donnant accès à un logement décent, abordable et sécuritaire. La mission est de développer et de maintenir des logements sociaux pour des femmes avec soutien communautaire aux locataires. Empowerment, approches féministe et communautaire. Améliorer l'estime des femmes et leur capacité d'exercer leur citoyenneté dans le respect de leur dignité.

Activités et services

Référence, activités et projets collectifs. Soutien aux locataires qui s'impliquent dans les différentes structures du Réseau Habitation Femmes. Cuisines collectives, déjeuners-causeries, soupers communautaires, etc.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

62 places (chambres et studios) réparties dans 3 maisons • durée illimitée.

Rue des femmes (La) CENTRE DAHLIA

514 284-9665

514 284-6570

Courriel: info@laruedesfemmes.org

Site web: www.laruedesfemmes.org

Responsable du logement: Madame Suzanne Bourret

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logements supervisés.

Personnes visées

Femmes sans-abri de 18 ans et plus.

Objectifs et missions

Offrir un logement sécuritaire et permettre une transition vers un logement autonome. Permettre la consolidation des acquis en terme d'habiletés au niveau de la vie quotidienne, des relations interpersonnelles et de la connaissance des droits et responsabilités de chacune.

Activités et services

Soutien communautaire.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

13 studios • durée indéterminée (selon les besoins).

Sydalis HABITATIONS JEAN-PIERRE VALIQUETTE

514 842-4439

514 842-2284

Courriel: sidasecours@hotmail.com

Responsable du logement: Madame Johanne Aubut

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Hommes et femmes âgés de 18 ans et plus, atteints du VIH/Sida et pouvant vivre des troubles associés (santé mentale, itinérance, toxicomanie).

Objectifs et missions

En fournissant du logement, favoriser la stabilisation résidentielle de personnes atteintes du VIH/Sida.

Activités et services

Soutien communautaire.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

19 appartements • durée illimitée.

Tournant (Le)

LES APPARTENANCES • AUBERGE DU CŒUR

J 514 523-2157 (intervention)

☎ 514 523-5094

Courriel: tournant@aubergeletournant.org

Site web: www.aubergeletournant.org

Responsable du logement: Madame Sylvie Barbeau

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social avec soutien communautaire.

Personnes visées

Jeunes hommes de 18 à 35 ans ayant déjà fait un séjour d'au moins 2 mois à l'Auberge du Cœur le Tournant. Jeunes hommes ayant les caractéristiques suivantes: pauvreté, autonomie restreinte, isolement social, faible scolarité, précarité émotionnelle, besoin d'encadrement plus important et plus long qu'en appartement supervisé.

Objectifs et missions

Offrir, dans un lieu unique, une alternative résidentielle de type logement social avec soutien communautaire (25% des revenus) adapté à la réalité personnelle des jeunes sans-abri ayant besoin d'un soutien prolongé. Améliorer les conditions de vie, favoriser l'autonomie, augmenter les chances d'intégrer la société. Atténuer la situation de pauvreté et d'exclusion via l'accès à un logement abordable et stabiliser les jeunes sur le plan résidentiel. Initier les jeunes aux droits et responsabilités des locataires, etc.

Activités et services

Accompagnement individuel, vie communautaire (activités de loisirs, cuisine collective, gestion budgétaire), activités de développement personnel.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

12 logements • durée illimitée

Villa exprès pour toi

LE BUNKER

J 514 982-4533, poste 1607

☎ 514 845-2108

Responsable du logement: Monsieur François Thivierge

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logement social.

Personnes visées

Personnes ayant vécu des problématiques reliées à l'itinérance.

Objectifs et missions

Favoriser l'intégration sociale des personnes itinérantes à faible revenu et aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et/ou des troubles affectifs, dans des conditions améliorées d'environnement et d'organisation sociale, par l'accès au logement social.

Activités et services

L'organisme n'offre pas de soutien communautaire. Les locataires organisent des activités communautaires avec le support d'un comité formé de membres du conseil d'administration. L'organisme favorise l'implication des locataires dans le vie associative et communautaire.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

29 studios • durée illimitée

Y des femmes LES JARDINS DU Y

☎ 514 861-6884 ou 514 866-9941, poste 298

☎ 514 866-4866

✉ Courriel: servicesresidentiels@ydesfemmesmtl.org

Site web: www.ydesfemmesmtl.org

Responsable du logement: Madame Anne Kingsbury

Territoire d'intervention: Montréal métropolitain

Champs d'action

Logements abordables avec soutien communautaire.

Personnes visées

Femmes seules de 18 ans et plus, à risque d'itinérance, référées par les services résidentiels du Y des femmes.

Objectifs et missions

Permettre aux femmes ayant suivi un programme de réinsertion sociale de consolider leurs acquis et de maintenir leur stabilité en logement.

Activités et services

Un soutien communautaire (activités, sorties, loisirs, etc.) assuré par une organisatrice communautaire et des bénévoles.

PLACES DISPONIBLES ET DURÉE DE SÉJOUR

21 logements (16 studios, dont 1 est pour femme à mobilité réduite et 5 logements – 3/1/2) • durée illimitée.

Les groupes de ressources techniques : DES OUTILS POUR DÉVELOPPER DES PROJETS

Depuis plus de 30 ans, les groupes de ressources techniques (GRT) soutiennent les initiatives d'organismes et de citoyens qui veulent développer des projets de logements sociaux.

À Montréal, les GRT ont ainsi contribué à la réalisation de milliers de logements sous forme de coopérative ou d'organisme sans but lucratif (OSBL), dont plusieurs logements se retrouvent dans ce répertoire.

À titre d'organismes communautaires, les GRT agissent comme intermédiaires entre les groupes intéressés à développer un projet de logement (que ce soit en achat ou en construction neuve), les administrations publiques, les entrepreneurs en bâtiment et autres professionnels (architectes, notaires, ingénieurs). En plus d'offrir une aide technique, les GRT voient à former les résidents à prendre en charge la gestion de leurs nouveaux logements et à fonctionner en groupe.

Pour plus d'information, contacter l'un des quatre GRT actifs à Montréal :

- Atelier Habitation Montréal: **514 270-8488**
- Groupe CDH: **514 849-7800**
- Bâtir son quartier: **514 933-2755**
- ROMEL: **514 341-1057**

